

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE NANTES

ANNEE 2004

**L'ASSOCIATION VETERINAIRE EQUINE
FRANCAISE:
HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN**

THESE
pour le
diplôme d'Etat
de
DOCTEUR VETERINAIRE

présentée et soutenue publiquement
le 16 janvier 2004
devant
la Faculté de Médecine de Nantes
par

Gwenhaël COLLIN

Née le 18 septembre 1979 à Rouen (76)

JURY

Président : Monsieur DRUGEON
Professeur à la Faculté de Médecine de Nantes

Rapporteur : Madame Anne COUROUCE-MALBLANC
Maître de Conférence à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes

Assesseur : Monsieur BRUYAS
Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes

Membres Invités : Monsieur PECHAYRE, Président de l'AVEF 2002 - 2003
Monsieur LESAFFRE, Président fondateur de l'AVEF

REMERCIEMENTS

A Monsieur DRUGEON

Professeur à la Faculté de Médecine de Nantes

Qui nous a fait l'honneur de présider notre jury de thèse,

Remerciements respectueux

A Madame Anne COUROUCE-MALBLANC

Maître de conférence à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes

Pour m'avoir proposé et corrigé ce travail, pour avoir eu la patience de répondre à mes nombreuses questions,

Sincères remerciements

A Monsieur BRUYAS

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes

Pour nous avoir fait l'honneur de participer à notre jury de thèse,

Sincères remerciements

Je tiens par ailleurs à remercier :

Monsieur Lesaffre, pour le temps précieux qu'il m'a consacré, son aide à la réalisation de ce travail, sa grande gentillesse,

Hommage respectueux

Monsieur Bordet, pour la grande aide qu'il m'a apportée quand je me trouvais dans une impasse,

Monsieur Plateau, pour tous les documents qu'il m'a fournis, sa disponibilité,

Messieurs Péchayre, Martin-Sisteron, Sorel pour m'avoir accordé un peu de leur précieux temps,

Messieurs Gauchot, Fortier, Corde, Desbrosse, Lepinay, Roy, pour leur aide ou leur participation à ce travail,

Madame Deverly, secrétaire de l'AVEF, pour m'avoir toujours répondu quand j'avais besoin d'elle,

Mesdames Malick, Pernot, Neveux, pour les précieux renseignements qu'elles m'ont fournis dans les meilleurs délais,

Enfin je tiens à remercier tous les vétérinaires, membres ou non de l'AVEF, qui ont pris le temps de participer à cette étude. Merci à tous ceux que j'ai eus au téléphone de leur accueil toujours très amical.

A vous, Papa et Maman, pour m'avoir toujours soutenu tout le long de mes études (et surtout pour l'année pré-ENVN !), pour votre présence, votre encadrement toujours constants.

Très sincèrement, merci

A toi, Guillaume, pour avoir répondu à tous mes appels de détresse informatique, pour ton aide précieuse dans ce travail.

Immense merci

A toi, Domi, en cette période particulièrement difficile, mais bientôt finie, courage!

Merci tout simplement d'être toi.

Enfin je dédie également ce travail à tous mes amis avec lesquels j'ai partagé ces cinq années d'études : Zouzou, Cocotte, Clairette, Cif, Juju, Jo, Anne-Flore, Xavier, Brigitte, et tous ceux que j'oublie. Pour tous les moments passés ensemble et ceux (nombreux j'espère) à venir !

Remerciement supplémentaire pour Anne, pour son soutien permanent dans les moments difficiles de cette dernière année d'études, pour sa précieuse amitié.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	3	
SOMMAIRE	6	
LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX	9	
INTRODUCTION.....	11	
PREMIERE PARTIE : D'UN REGROUPEMENT DE CONFRERES A UNE ASSOCIATION INTERNATIONALE		12
<i>I. Histoire de la création d'une association de vétérinaires équins</i>	13	
<i>II. Une association pour la formation continue des vétérinaires équins</i>	16	
II.1. Grâce à l'organisation d'un congrès annuel.....	16	
II.1.1. De la réunion de quelques confrères à un congrès annuel	16	
II.1.2. Une évolution sensible du niveau des congrès.....	17	
II.2. Grâce à l'organisation de journées de formation	22	
II.2.1. Des journées organisées en partenariat avec les Ecoles Vétérinaires.....	22	
II.2.2. Des journées organisées en partenariat avec d'autres organismes.....	23	
II.2.3. Des journées organisées par l'AVEF elle-même	24	
II.2.4. L'AVEF agréée organisme de formation.....	26	
II.3. Grâce à la revue "Pratique Vétérinaire Equine"	27	
II.4. Un conseil scientifique pour la préparation des congrès	29	
II.5. L'AVEF organisme de formation pour les étudiants ?.....	30	
<i>III. Une association pour la défense des intérêts professionnels.....</i>	32	
III.1. Lutte contre l'exercice illégal de la médecine vétérinaire.....	32	
III.1.1. Des acteurs nombreux au sein de l'AVEF	32	
III.1.2. Les différentes missions de l'AVEF.....	33	
III.2. Prise en charge de problèmes régnant au sein de la profession.....	36	
III.2.1. Lutte contre le dopage	36	
III.2.2. De nombreux travaux sur la Responsabilité Civile Professionnelle.....	37	
III.2.3. Des dialogues nombreux avec les Haras Nationaux	38	
III.2.4. Promotion de la recherche équine en France.....	39	
III.3. Réalisations d'études pratiques par les différents commissions de l'AVEF.....	39	
III.3.1. La commission "Laboratoire et Epidémiologie".....	40	
III.3.2. La commission "Elevage"	41	
III.3.3. La commission "Locomotion"	42	
III.3.4. La commission "Thérapeutique"	43	
III.3.5. La commission "Médecine sportive"	44	
III.3.6. La commission "Comportement"	44	

III.3.7. Mode d'information des travaux des commissions	45
<i>IV. Des outils de communication interne variés</i>	46
IV.1. La revue scientifique "Pratique Vétérinaire Equine"	46
IV.1.1. Un nouvel organe de communication pour l'AVEF	46
IV.1.2. Une revue pour tous	46
IV.1.3. Débuts de participation de confrères étrangers	47
IV.1.4. Vers une revue internationale	48
IV.1.5. PVE confié à des professionnels	49
IV.2. La lettre de l'AVEF	50
IV.3. Le site Internet de l'AVEF (www.vet-avef.com)	51
IV.4. Un nouveau logo	51
IV.5. Mais des membres difficiles à mobiliser !	53
IV.6. Des efforts de communication externe	56
IV.6.1. Présentation de l'association au grand public	56
IV.6.2. Présentation de l'association dans des réunions professionnelles	56
<i>V. Une ouverture internationale très progressive</i>	58
V.1. Projet de création d'une Fédération Vétérinaire Equine Internationale	58
V.2. Collaboration avec les pays francophones	59
V.2.1. Organisation de congrès francophones	59
V.2.2. Participation active à la revue PVE	60
V.3. Organisation de congrès internationaux	61
V.4. Vers une ouverture européenne plus importante	62
V.4.1. Etablissement de liens avec d'autres pays francophones	62
V.4.2. La profession face à l'Europe	63
 DEUXIEME PARTIE : ENQUETE AUPRES DE VETERINAIRES MEMBRES DE L'AVEF	65
<i>I. Matériels et méthodes</i>	66
I.1. Objectifs de l'enquête	66
I.2. Réalisation de l'enquête	66
I.2.1. Réalisation du questionnaire	66
I.2.2. Cibles des questionnaires	68
I.2.3. Modes d'envois des questionnaires	68
I.2.4. Traitement des données	69
<i>II. Présentation des résultats</i>	70
II.1. Résultats du questionnaire "adhérents"	70
II.1.1. Nombre de questionnaires reçus	70
II.1.2. Résultats concernant la présentation des membres de l'AVEF	71
II.1.3. Résultats à propos de "la Vie de l'AVEF"	76
II.1.4. Résultats à propos des journées de formation	80
II.1.5. Résultats à propos du congrès annuel	82

II.1.6.	Statut associatif des vétérinaires membres de l'AVEF	88
<i>III. Discussion</i>		90
III.1.	Discussion du protocole	90
III.1.1.	Problèmes rencontrés lors de l'enquête.....	90
III.1.2.	"Remplissage" des questionnaires non homogène	90
III.1.3.	Difficultés rencontrées lors de la saisie des données	91
III.1.4.	Difficultés rencontrées pour le questionnaire "non adhérents"	91
III.2.	Discussion des résultats du questionnaire "adhérents"	92
III.2.1.	Profil des membres de l'AVEF	92
III.2.2.	Les outils de communication de l'AVEF	94
III.2.3.	Les rôles de l'AVEF	95
III.2.4.	La formation continue.....	95
III.2.5.	Participation à d'autres associations vétérinaires	96
III.3.	Discussion des résultats du questionnaire "non adhérents"	97
CONCLUSION		99
BIBLIOGRAPHIE		100
ANNEXES		103

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

LISTE DES FIGURES :

<u>Figure 1</u> : Logo de l'AVEF Junior.....	30
<u>Figure 2</u> : Logo de l'AVEF de 1965 à 2003.....	52
<u>Figure 3</u> : Logo de l'AVEF depuis 2003.....	52
<u>Figure 4</u> : Répartition des modes de réception des questionnaires.....	70
<u>Figure 5</u> : Répartition par département des vétérinaires praticiens membres de l'AVEF au 1 ^{er} novembre 2003.....	71
<u>Figure 6</u> : Répartition des membres de l'AVEF par classe d'âge.....	72
<u>Figure 7</u> : Répartition des membres de l'AVEF par Ecole Vétérinaire de sortie.....	72
<u>Figure 8</u> : Répartition des membres de l'AVEF par activité.....	73
<u>Figure 9</u> : Répartition des membres de l'AVEF par pourcentage d'activité équine.....	73
<u>Figure 10</u> : Répartition des membres de l'AVEF selon leur ancienneté dans l'association.....	74
<u>Figure 11</u> : Répartition des raisons pour les vétérinaires d'adhérer à l'AVEF.....	74
<u>Figure 12</u> : Répartition des éléments à ajouter au contenu de la Lettre de l'AVEF.....	77
<u>Figure 13</u> : Répartition des éléments à ajouter au contenu du site Internet de l'AVEF.....	78
<u>Figure 14</u> : Domaines dans lesquels l'AVEF a un rôle important à jouer.....	80
<u>Figure 15</u> : Répartition des lieux où trouver les informations sur les journées de formation post-universitaires organisées par l'AVEF.....	81
<u>Figure 16</u> : Répartition du nombre de formations post-universitaires annuelles autres que le congrès réalisées par les vétérinaires membres de l'AVEF.....	82
<u>Figure 17</u> : Répartition des éléments empêchant de participer aux formations post-universitaires.....	82
<u>Figure 18</u> : Répartition des éléments motivant les vétérinaires pour assister au congrès.....	83
<u>Figure 19</u> : Répartition des préférences de types de conférences des vétérinaires.....	84
<u>Figure 20</u> : Répartition des éléments empêchant certains membres de l'AVEF de participer au congrès annuel.....	86
<u>Figure 21</u> : Répartition des choix des vétérinaires pour le mois d'organisation du congrès.....	86
<u>Figure 22</u> : Répartition des choix des vétérinaires pour les lieux d'organisation du congrès.....	87
<u>Figure 23</u> : Répartition des choix des vétérinaires sur le fait de coupler le congrès annuel à un événement local.....	87
<u>Figure 24</u> : Répartition des autres associations dont les adhérents de l'AVEF peuvent être membres.....	88
<u>Figure 25</u> : Répartition par département des vétérinaires praticiens déclarant une activité équine en 2002.....	93
<u>Figure 26</u> : Répartition par département des vétérinaires praticiens déclarant une activité équine en 2002 et des vétérinaires praticiens membres de l'AVEF au 1 ^{er} novembre 2003.....	93

LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau I</u> : Les différents congrès organisés par l'AVEF de 1973 à 2003.....	18
<u>Tableau II</u> : Avantages et inconvénients des questions ouvertes et fermées.....	67
<u>Tableau III</u> : Répartition des praticiens membres de l'AVEF selon l'importance de leur activité équine... <td>73</td>	73
<u>Tableau IV</u> : Répartition des types de conférence selon la part d'activité équine des membres de l'AVEF.....	84

INTRODUCTION

L'association dite "Association Vétérinaire Equine Française" est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, fondée en 1965 par le Docteur Robert Lesaffre, vétérinaire à Chantilly, et par le Professeur Roger Bordet, de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort.

Elle a pour but d'étudier en commun toutes les branches de la médecine, de la chirurgie, de la pharmacie et de l'élevage rapportant aux chevaux, à la défense et au bien-être du cheval, de défendre les intérêts matériels et moraux de la profession, ainsi que de veiller et de contribuer à leur formation.

Pour cela, l'AVEF organise chaque année un congrès, des journées d'études spécialisées, et a créé une revue professionnelle spécialisée "Pratique vétérinaire Equine".

Après une période où les effectifs de chevaux n'ont fait que chuter en France (~ 3 millions de têtes en 1914, 1 million entre 1950 et 1960, plus que 500 000 dans les années 80, dont la moitié seulement de chevaux lourds), ils ont paru se stabiliser, puis même ré-augmenter, grâce au développement de plus en plus important de l'équitation en tant que sport ou simplement loisir. [50] Parallèlement à ce nombre croissant de chevaux, les vétérinaires s'intéressant à la médecine équine se sont eux aussi faits de plus en plus nombreux.

L'AVEF a profité de cet essor, le nombre d'adhérents n'a fait que croître. Cependant, on compte en France près de 1500 vétérinaires déclarant une activité équine, alors que l'AVEF compte à peine 500 adhérents. C'est au regard de ces chiffres que l'AVEF a voulu qu'une enquête soit menée sur elle-même, une sorte de remise en question, pour savoir que changer pour que chaque vétérinaire qui s'intéresse un minimum à la médecine et la chirurgie équine éprouve l'envie, si ce n'est le besoin d'adhérer à l'AVEF.

La première partie de notre travail s'attachera à l'historique de l'AVEF, comment d'une petite association créée par quelques passionnés du cheval elle est devenue une association de professionnels reconnue au niveau international et par les instances administratives.

La deuxième partie de ce travail présentera l'enquête menée auprès des adhérents de l'AVEF.

PREMIERE PARTIE : D'UN
REGROUPEMENT DE
CONFRERES A UNE
ASSOCIATION INTERNATIONALE

I. HISTOIRE DE LA CREATION D'UNE ASSOCIATION DE VETERINAIRES EQUINS

Pour mieux comprendre les raisons qui ont poussé le Dr Lesaffre et le Pr Bordet à créer l'Association Vétérinaire Equine Française, il est nécessaire de remonter quelques années en arrière auprès du Dr Lesaffre.

Nous sommes en 1945, Marcel Boussac, le plus important propriétaire de Pur-Sangs en France vend quatre étalons à un syndicat d'éleveurs américains (dont le président était Henry Knight) : Priam, Hiéroclès, Goya et Adaris, alors en stabulation au haras de Fresnay-le-Buffard en Normandie et au haras de Jardy à Saint-Cloud.

Nous sommes en mars, les étalons doivent parvenir le plus rapidement possible sur le sol américain pour débuter la saison de monte. Un voyage en bateau est exclu car beaucoup trop long (quinze jours à trois semaines si tout se passe bien !). Le seul moyen d'arriver dans les temps est de faire le transport en avion (moyen de transport encore jamais utilisé pour les chevaux à l'époque !).

A cette époque, Robert Lesaffre exerce à Chantilly avec son associé André Bouchet, et c'est notamment lui qui s'occupe de l'écurie de M. Boussac. Lors d'une réunion de courses à Auteuil, le manager de M. Boussac, Monsieur de Brignac, l'aborde et lui demande d'organiser le transport des quatre étalons, le sachant pilote depuis l'avant-guerre.

Après vingt-quatre heures de réflexion, R. Lesaffre accepte et met en place le voyage. Celui-ci se déroule sans encombres ; après vingt-sept heures de vol, quatre escales pour refaire le plein d'essence (Shannon en Irlande, Weeks en Islande, Gander en Terre-Neuve et La Guardia dans l'Etat de New-york), les étalons foulent le sol de Lexington dans le Kentucky. Et c'est avec tapis rouge, télévision, radios qu'est accueilli R. Lesaffre ! L'occasion lui est alors offerte de faire connaissance de nombreux confrères vétérinaires.

Le transport des étalons s'étant bien déroulé, d'autres voyages de la sorte ont été réalisé les années qui suivirent (donnant naissance à la Société Hippavia), ce qui permit à R. Lesaffre de revenir régulièrement aux Etats-Unis. C'est ainsi qu'il se crée un réseau de relations extrêmement dense aux Etats-Unis, qui n'allait que croître et embellir par la suite.

Au cours de l'un de ses voyages aux Etats-Unis, Robert Lesaffre retrouve un ami, Edouard Pouret, qui avait travaillé deux années consécutives au haras de El Pelado en Argentine, et qui était alors en stage à Lexington, à l'Université du Kentucky. Il est le premier

et seul français à faire partie de l'American Association of Equine Practitioners (AAEP), "car il faut montrer patte blanche à l'époque pour faire partie de l'association !". C'est grâce au parrainage de cet ami qu'il assiste vers 1958 à un congrès de l'association américaine (Los Angeles). Il devient alors lui-même membre de cette association.

La courtoisie, l'humanité entre confrères, ainsi que l'enrichissement scientifique et personnel propre à ces congrès internationaux (car s'y trouvent des confrères du monde entier : japonais, sud-américains, canadiens, quelques européens) le séduisent immédiatement.

C'est alors que l'idée commence à germer : à la fois au plan de l'enrichissement scientifique, technique, et d'autre part au plan de l'enrichissement humain, la création d'une telle association ne pouvait qu'être indispensable en France, puis en Europe.

L'idée est exposée à E. Pouret, mais celui-ci, pour raisons personnelles, n'accompagne pas R. Lesaffre dans cette entreprise.

Il ne fait aucun doute dans l'esprit de Robert Lesaffre qu'à ce moment de sa réflexion, le facteur de l'enrichissement humain a au moins autant d'importance que l'accumulation du savoir. A l'évidence, le souhait d'élargissement de la connaissance est partie prenante essentielle dans le projet et il est persuadé que le bénéfice scientifique recueilli au sein de l'Association y trouvera une place au moins aussi prépondérante que la part des relations personnelles.

Mais il est très motivé par le "standing" de la profession et souhaite attirer l'attention des confrères sur la qualité de leurs relations humaines aussi bien que sur leurs qualités professionnelles. Ces qualités étant le gage du respect que doit attendre la profession de l'ensemble de la clientèle.

Durant le trajet de retour en avion, le projet mûrit. Mais il ne peut pas le mener tout seul ; c'est pourquoi il fait appel à un membre du corps enseignant pour l'aider, un ami de longue date : Roger Bordet, professeur de chirurgie à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort. Celui-ci est immédiatement enthousiasmé par le projet et accepte de soutenir R. Lesaffre.

Etant alors président du syndicat des vétérinaires de la Région Parisienne, Robert Lesaffre connaît bien une autre association vétérinaire dont il est aussi membre, l'Association des Vétérinaires Spécialistes des Petits Animaux. L'idée est alors proposée de superposer les statuts de cette association qui marche déjà très bien, les buts étant les mêmes. Seul le nom est changé : "Conférence des Vétérinaires Spécialistes du Cheval".

C'est ainsi que les statuts de la Conférence des Vétérinaires Spécialistes du Cheval sont déposés à la préfecture en mai 1965. Le 5 juin 1965 paraît dans le Journal Officiel de la République Française la création de l'Association :

*"6 mai 1965. Déclaration à la préfecture de police. **Conférence des vétérinaires spécialistes du cheval.** But : permettre un enseignement postscolaire aux docteurs vétérinaires désireux de faire le point de l'ensemble des connaissances concernant la pathologie et les thérapeutiques intéressant le cheval. Siège social : école nationale vétérinaire d'Alfort, Maisons-Alfort." [64]*

Le titre de l'association ne change que plus tard ; il est d'ailleurs l'occasion d'une discussion dans l'éditorial du n°1 de la revue de l'association "Pratique Vétérinaire Equine" paru en 1969 :

"Le titre de notre groupement est trop restrictif. Il éloigne de nous d'excellents confrères (...) qui estiment ne pas être des "spécialistes" mais des "généralistes". (...) Or, c'est justement pour eux qu'a été fondée la Société. (...) Pour ces motifs, nous soumettrons à la prochaine Assemblée Générale le remplacement du titre ancien par celui-ci : "Association Vétérinaire Equine Française" (A.V.E.F.) dont l'esprit volontairement général permet d'ouvrir largement notre association non seulement aux spécialistes purs, mais aux autres." [5]

Le changement de titre est voté à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale de l'association en 1969.

II. UNE ASSOCIATION POUR LA FORMATION CONTINUE DES VETERINAIRES EQUINS

II.1. Grâce à l'organisation d'un congrès annuel

II.1.1. DE LA REUNION DE QUELQUES CONFRERES A UN CONGRES ANNUEL

Dès la création de l'association des réunions sont organisées entre membres. Elles permettent aux vétérinaires de se retrouver tous les trimestres une après-midi ou une soirée autour d'un sujet. La première réunion porte sur les "affections respiratoires virales du cheval", exposé réalisé par le Pr Fontaine de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort. Elle donne naissance à un bulletin trimestriel intitulé "Actes de la Conférence des Vétérinaires Spécialistes du Cheval" où est résumée la conférence (Couverture et Editorial par Robert Lesaffre en annexe). Il est distribué à tous les membres de l'association, c'est à dire une dizaine de personnes !

Ces réunions trimestrielles accompagnées du bulletin constituent les seules actions de la CVSC. Puis en 1969 paraît le n°1 de la revue "Pratique Vétérinaire Equine", qui vient remplacer l'ancien bulletin. Dans l'éditorial le Pr Bordet nous fait part d'un changement : *"Notre grande dispersion géographique, nos occupations si pressantes, excluent une participation massive à nos réunions trimestrielles quelles qu'en soient la forme, la date, l'heure, etc. Dès lors la revue devient le trait d'union, vecteur de la connaissance comme de l'information, c'est sur elle que notre effort doit porter."* [5] Dès lors le principe d'une réunion par trimestre est abandonné, au profit d'une nouvelle formule : 2 à 3 réunions scientifiques par an, dans des villes de province en général, ce qui permet d'allier programmes scientifique et touristique. Ainsi la première réunion de 1969 permet la visite du domaine de Grosbois, la seconde celle de la nouvelle école de Toulouse. En 1970 les vétérinaires se retrouvent à Marseille, à Lyon. En 1971, c'est au Liban que les membres de l'association accompagnés de leur épouse décident de se retrouver pendant une semaine.

Mais ces réunions n'attirent pas la majorité des adhérents : sur les 235 membres actifs de l'association en 1969, seuls une quarantaine sont présents à la réunion des 20 et 21 février 1971 à Nice, seulement une vingtaine à Grosbois la même année.

Ce n'est qu'en 1973 que l'on note un véritable changement : la réunion annuelle est organisée à la faculté de Médecine de Créteil : "Journée de l'os" du 18 mars 1973. Pour la première fois la journée entière est consacrée au programme scientifique, une dizaine d'interventions sur le sujet sont effectuées (au lieu d'un seul exposé par réunion lors des réunions précédentes). Cette journée est un véritable succès : plus de 150 participants ! C'est le premier congrès national organisé par l'AVEF.

La formule est alors adoptée : réunion sur une journée entière autour d'un thème général, étoffé par de nombreuses interventions.

II.1.2. UNE EVOLUTION SENSIBLE DU NIVEAU DES CONGRES

Le tableau 1 fait un rappel de tous les congrès organisés par l'AVEF depuis 1973, les lieux où ils se sont déroulés ainsi que les thèmes abordés.

Tableau I : Les différents congrès organisés par l'AVEF de 1973 à 2003

ANNEE	DATE	LIEU	THEME
1973	18 mars	Faculté de Médecine de Créteil	Journée de l'Os
1974	16 mars	Bordeaux	Les vices rédhibitoires
1975	4 octobre	Faculté de Médecine de Créteil	La stérilité de la jument
1976	2 octobre	Faculté de Médecine de Créteil	Actualités sur la pathologie tendineuse
1977	1 ^{er} octobre	Faculté de Médecine de Créteil	La réanimation : médicale, obstétricale, chirurgicale
1978	7 octobre	Faculté de Médecine de Créteil	Parasitologie équine / Laboratoire /Maréchalerie
1979	6 octobre	Faculté de Médecine de Créteil	Coliques du cheval
1980	4-5 octobre	Faculté de Médecine de Créteil	Pathologie musculaire
1981	3-4 octobre	ENVA	Le pied du cheval / Reproduction
1982	1-2-3 octobre	ENVN	Les plaies du cheval
1983	14-15 octobre	Mulhouse 1^{er} congrès international	Urgences médico-chirurgicales dans les sports équestres
1984	12-13 octobre	Paris Novotel Bagnolet	Pas de thème central
1986	12-13-14 décembre	Paris Novotel Bagnolet	Bilan et perspectives en médecine vétérinaire depuis les 15 dernières années
1987	12-13 déc	Deauville	Médecines complémentaires
1988	16-17-18 déc	Paris 1^{er} Congrès francophone	Reproduction / Pathologie respiratoire
1989	27-28-29 oct	Reims	L'imagerie vétérinaire en clinique équine
1990	14-15 déc	Auteuil	La médecine équine au quotidien
1991	25-26 octobre	Caen	Le poulain de 6 à 18 mois / l'étalon
1992	18-19 déc	Auteuil	Pathologie abdominale
1993	8-9 octobre	Bordeaux	Chirurgie pratique
1994	16-17 déc	Reims	Pathologie respiratoire
1995	18-19 octobre	Angers	Du poulain à l'athlète
1996	25-26 octobre	Lyon	La pathologie infectieuse
1997	24-25-26 oct	Nantes	Actualités en thérapeutique équine
1998	11-12-13 déc	Toulouse	Diagnostic en pratique équine
1999	30 sept au 3 octobre	Paris La Villette Congrès mondial WEVA	Pas de thème principal
2000	8-9-10 décembre	Strasbourg	Médecine et chirurgie du cheval : prévenir pour mieux guérir
2001	11-12-13 oct	Pau	Médecine et chirurgie au quotidien
2002	28-29-30 nov	Le Touquet	Pas de thème principal
2003	30-31 oct - 1 ^{er} novembre	Montpellier	Pas de thème principal

Il est intéressant de constater une grande évolution dans ces congrès :

- **Evolution de la date**

Exceptés les deux premiers qui se déroulent en mars, le congrès a lieu tous les ans en automne. Il a lieu pendant sept ans (de 1975 à 1981) le premier week-end d'octobre pour permettre aux congressistes d'assister au Prix de l'Arc de Triomphe le lendemain après-midi.

Mais cette date est remise en question suite au congrès de Nantes en 1982 : "*La coïncidence symbolique avec le Prix de l'Arc de Triomphe, naguère utile, est apparue une nouvelle fois nuisible quand le siège du Congrès est loin de Paris. De toute manière elle empêche nos Associés Suisses de venir car ils ont à la même époque leur Congrès National.*" [17].

Le congrès se décale donc de quelques semaines, essayant dans la limite du possible de se synchroniser à un événement local : Salon de l'Auto à Paris en 1984, Salon du Cheval de Paris en 1986, Semaine du Cheval en 1991, Prix de l'Arc de Triomphe en 1999, CCI du Lion d'Angers en 1995, Championnats d'Europe de CCE à Pau en 2001, Coupe de France des Vétérinaires Cavaliers en 2002, Salon du Cheval de Montpellier en 2003.

- **Evolution du lieu**

Durant de nombreuses années organisé tous les ans à la Faculté de Médecine de Créteil, le congrès se décentralise très rapidement : Nantes, Mulhouse, Deauville, Reims, Bordeaux,... Il ne revient sur Paris qu'un an sur deux : 1984, 1986, 1988, 1990, 1992. Celui organisé à l'hippodrome d'Auteuil en 1992 est le dernier de la série en région parisienne. Le dernier rendez-vous parisien date de 1999 : c'est le congrès annuel de la WEVA à la cité des Congrès de la Villette

Cette décentralisation permet d'une part de se rapprocher des confrères locaux, d'autre part offre la possibilité de coupler le congrès à un événement équestre (différent du Salon du Cheval !).

- **Evolution du programme**

L'évolution des sujets abordés est très intéressante : de 1975 à 1977, un seul sujet est traité dans la journée ; puis les thèmes s'élargissent : deux, parfois trois sont abordés dans la journée de travail. L'allongement de la durée du congrès laisse place à davantage de thèmes, mais également à des démonstrations pratiques ou des courtes communications "hors thème" (sur 15 minutes environ), particulièrement appréciées des vétérinaires. Les

premières courtes communications ont lieu au congrès de 1976 : "...une séance finale avait été réservée cette année pour permettre des conférences ne se rapportant pas directement au thème choisi. Cette séance, dite de "communications libres", (...) a connu un succès qui plaide en faveur de son maintien et de son aménagement pour l'avenir. (...) Elle vous est réservée." [11]

Cependant, d'après des communications personnelles avec des vétérinaires ayant assisté aux congrès à cette période (années 80), il nous a été rapporté que le niveau scientifique de certaines conférences était relativement médiocre (et manquait apparemment de pratique, alors qu'elles étaient faites par des praticiens). Les congrès rassemblaient rarement plus de 100 personnes.

Mais c'est principalement en 1990 que l'on note une grande évolution dans le programme : autour d'un grand thème tel que "Médecine équine au quotidien", ce sont en fait tous les domaines de la médecine et la chirurgie équine qui sont abordés : dentisterie, ophtalmologie, reproduction, parasitologie, cardiologie, pathologie respiratoire, locomotrice, etc... Chacun est obligé de trouver des sujets le concernant (car c'est le facteur limitant des journées à thème restreint).

Il semble qu'une évolution particulièrement nette ait eu lieu depuis le congrès d'Angers en 1995. Le congrès, rebaptisé "Journées de l'AVEF" en 1997, semble avoir trouvé son rythme de croisière ; les participants sont de plus en plus nombreux : depuis maintenant 10 ans, les congrès ne rassemblent pas moins de 300 congressistes (plus de 500 en 1999 lors du congrès mondial).

La volonté de satisfaire un maximum de personnes avec un programme très varié conduit même depuis le congrès mondial en 1999 à la tenue de conférences dans plusieurs salles en parallèle (3 salles à Strasbourg et Pau, 2 depuis le Touquet). Cela permet aux vétérinaires de choisir le programme qui leur convient le mieux. Mais l'inconvénient d'un tel système est que l'on ne peut assister à toutes les conférences. En conséquence le manuscrit regroupant les textes des conférences se doit d'être le plus complet possible : après quelques soucis pour celui de Pau 2001, de gros efforts ont été déployés pour celui du Touquet 2002 puis Montpellier 2003. Pour ce dernier un CD-rom avec vidéos des conférences, diaporamas et textes des exposés a été remis à tous les congressistes quelques semaines après le congrès.

- **Une participation internationale de plus en plus forte**

Les conférenciers intervenant dans les congrès sont très variés : professeurs des écoles vétérinaires, praticiens, chercheurs,... mais jusqu'en 1973 sont tous français. Le congrès de 1974 fait intervenir pour la première fois des conférenciers étrangers. Désormais chaque congrès fait appel à la participation de confrères belges, canadiens, suisses, anglo-saxons, avec ou sans traduction simultanée !

Le congrès de Mulhouse en 1983 est le premier congrès international organisé par l'AVEF. Il connaît un vif succès : plus de 350 participants sont présents : allemands, américains, autrichiens, belges, danois, français, hollandais, italiens, luxembourgeois, norvégiens, suisses. [68] Puis en 1988 c'est le premier congrès francophone, avec participation de membres belges, canadiens et suisses.

Dix ans plus tard le rôle international de l'AVEF n'est plus à démontrer puisque la World Equine Veterinary Association lui demande d'organiser le congrès mondial annuel. Ce congrès est un succès (plus de 700 participants : organisateurs, exposants, congressistes, près de 30% d'étrangers).

L'ouverture progressive de l'AVEF vers l'international sera plus amplement détaillée dans le paragraphe IV de la Première partie de notre travail.

- **Quelques nouveautés lors des congrès**

En 1990, on note pour la première fois la présence de "posters", "à l'instar de la plupart des autres manifestations scientifiques et professionnelles." [45] Ils permettent de faire connaître des travaux intéressants mais que les nécessités d'un programme déjà chargé ne permettent pas d'inclure dans les présentations orales. Ils sont également des occasions de rencontres et d'échanges. Depuis les journées du Touquet en 2002, le Conseil Scientifique de l'AVEF décerne un prix au meilleur poster (450 Euros, l'invitation à la soirée de gala ainsi que l'invitation aux journées AVEF de l'année suivante. L'invitation aux Journées AVEF est également offerte aux deux suivants).

Le congrès de Lyon, en 1996, présente la particularité de mettre pour la première fois une salle vidéo à la disposition des congressistes. Les praticiens peuvent à la demande visionner une des 200 cassettes vidéos disponibles. Les sujets sont très variés et comportent des mises au point de médecine ou de chirurgie, ainsi que des conférences prononcées lors des congrès antérieurs. [71] Cette salle est organisée les années suivantes, sous la forme d'une salle multimédia (visionnage de cassettes vidéos ainsi que mise à

disposition d'ordinateurs avec connexion Internet). Au congrès de Montpellier en 2003, cette salle a été l'occasion pour les praticiens de faire connaissance du site du RESPE.

La conférence d'évaluation sur la castration du cheval mâle, première dans le monde vétérinaire français. Elle représente, comme l'explique Jacques Bardès, "*une démarche mise en place au sein de la profession vétérinaire pour évaluer, à un moment donné, l'état de pratiques cliniques particulières et leur adéquation avec les objectifs poursuivis, ainsi qu'avec les données scientifiques, éthiques, sociales ou économiques disponibles.*" [2]

De façon plus anecdotique, on peut signaler la réalisation au congrès mondial en 1999 d'une vidéo-conférence en direct de chirurgie arthroscopique (réalisée en Allemagne !).

Désormais le congrès annuel, rebaptisé en 1997 "Journées de l'AVEF", devient l'un des rendez-vous annuel français des vétérinaires s'intéressant à la médecine et la chirurgie équine, généralistes ou spécialistes. La diversité du programme scientifique permet un large choix de conférences, adaptées aux attentes de chacun. Le congrès constitue également un formidable lieu de rencontres et d'échanges durant les pauses, où l'occasion est donnée aux vétérinaires de se former au contact de leurs confrères !

II.2. Grâce à l'organisation de journées de formation

II.2.1. DES JOURNEES ORGANISEES EN PARTENARIAT AVEC LES ECOLES VETERINAIRES

Les premiers "Enseignements Post-Universitaires" (on parle alors de "recyclage" ou "formation permanente") organisés par l'AVEF ont lieu à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort : ce sont des stages de radiologie. Le premier a lieu en 1973. Ils se déroulent sur deux jours, en général en avril ou en mai, et sont réservés à une petite dizaine de personnes. Devant le succès obtenu par ce stage en 1973, il est décidé de le reconduire les années suivantes. Il a ainsi lieu jusqu'en 1978 et devient un des "rendez-vous annuels" de l'AVEF. Celui de 1979 est annulé en raison d'un nombre trop important de manifestations nationales et étrangères

cette année là. Il n'est alors plus reconduit, jusqu'en 1984 où un EPU de radiologie est organisé avec le GTV équin des Bouches du Rhône.

Les Ecoles Vétérinaires servent souvent de support à des journées de formation spécialisées : il est assez facile d'y pratiquer des démonstrations pratiques (telles que "le couchage et la contention des chevaux en plein-air", par les Docteurs Schatzman et Boulet à l'EPU des 23 et 24 juin 1979 à l'ENVL, ou encore des poses de ferrures orthopédiques lors de l'après-midi réservée à l'AVEF dans les "Journées d'Alfort" le 22 mai 1985).

Ainsi l'ENVL accueille des EPU en 1979, 1985 (à l'occasion des Entretiens de Bourgelat), 1987. L'ENVA réserve une après-midi à l'AVEF lors de ses "Journées" de 1982, consacrée à la pathologie tendineuse du cheval de sport. Le cent-cinquantenaire de l'ENVT en 1980 est l'occasion d'une réunion sur les affections cardio-circulatoires et pulmonaires du cheval.

Plus récemment, l'ENVL a accueilli à plusieurs reprises des journées organisées par la commission "médecine interne" : une en 2001, deux en 2002 (la première sans thème précis, puis les deux suivantes respectivement sur les diarrhées du cheval adulte et sur la dermatologie).

L'ENVN quant à elle a accueilli en 2002 une réunion organisée par la commission "élevage" : "Actualités sur la fertilité de l'étalon".

Enfin la dernière réunion date du 24 mai 2003 : c'est la "journée du cheval maigre" organisée avec la clinique équine de l'ENVT. Elle regroupe une quarantaine de confrères. Cette "journée toulousaine de médecine équine" inaugure la volonté d'un partenariat entre l'AVEF et l'ENVT. Cette journée devrait désormais constituer la troisième manifestation annuelle de l'AVEF (en plus du congrès et des journées de Roissy). [63]

II.2.2. DES JOURNEES ORGANISEES EN PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ORGANISMES

Comme nous l'avons évoqué précédemment, la première collaboration entre l'AVEF et les GTV date de 1984 : organisation d'un EPU de radiologie avec les GTV Bouches du Rhône. Le partenariat est réitéré en 1985, 1987 et 1988.

En 1995, c'est avec le GTV Rhône-Alpes que l'AVEF organise une journée à l'ENVA sur l'alimentation du cheval.

Une réunion de la Commission Equine des GTV a eu lieu le 3 décembre 2003, à laquelle le président de l'AVEF M. Péchayre était convié. Il a notamment été question des journées de formation organisées par les deux sociétés. Les deux associations se concerteront sur les programmes des journées de formation, pour ne pas organiser deux fois les mêmes, mais sans qu'il y ait de "chasse gardée" de la part de l'une ou de l'autre. Une concertation plus poussée est prévue pour les EPU de dentisterie: les participants bénéficieront de tarifs préférentiels s'ils sont adhérent GTV ou AVEF.

Le bilan de cette journée a été jugé très positif : elle a confirmé la nécessité d'une saine collaboration entre les deux associations, préférable à une concurrence. Les GTV seraient plutôt chargés de la formation "de base" en médecine ou chirurgie équine, tandis que l'AVEF se chargerait des formations plus poussées (Ex: castration debout versus castration couchée par voie inguinale).

En 1999, la commission "élevage" organise en partenariat avec l'INRA de Nouzilly une journée de formation sur le thème de l'endométrite, ainsi que la présentation de thèmes d'actualités en recherche gynécologique chez la jument.

Enfin on peut citer une journée de formation un peu particulière, on pourrait presque parler de "mini-congrès", celle du 27 juillet 2000 réalisée à Chantilly : elle est l'occasion d'une rencontre avec les membres de la British Equine Veterinary Association, venus en France pour la tenue de leur Conseil d'Administration. Les différentes interventions de cette journée portant sur "la chirurgie pratique" sont donc traduites simultanément en anglais/français. La journée réunit une centaine d'anglais, une trentaine de français et quelques suisses. [38]

II.2.3. DES JOURNEES ORGANISEES PAR L'AVEF ELLE-MEME

La première que l'on peut citer, si l'on exclut toutes les journées d'études organisées les premières années de l'AVEF, qui sont en fait les prémisses d'un congrès annuel, a lieu à Deauville en août 1986, lors des ventes de yearlings. Elle aborde la "parasitologie interne du cheval de sport".

De façon plus récente, plusieurs réunions sont organisées : ainsi la commission "médecine sportive" organise une journée en 1999 consacrée à la physiologie à l'effort appliquée au cheval athlète, la commission "élevage" organise une journée consacrée en

2000 aux broncho-pneumonies du poulain, en 2001 au syndrome du poulain faible. Ces journées sont limitées à un petit nombre de participants (25).

Depuis 2001, la commission "dentisterie", créée en 1999, s'attache à l'organisation de nombreux EPU pour former les vétérinaires à la pratique de cette activité. Ceci afin d'être compétent que nous avons quelque peu laissé investir par des non-vétérinaires il y a de nombreuses années. Une a eu lieu en fin d'année 2001, trois en 2002, deux en 2003. D'autres sont à venir. L'AVEF incite également les GTV équins et les Ecoles Vétérinaires à organiser de telles formations.

Depuis maintenant trois ans, un autre rendez-vous incontournable de l'AVEF est la journée européenne de Roissy : elle a lieu pour la première fois en 2000 et est alors consacrée à la pathologie respiratoire, la seconde en 2001 étudie les dernières actualités en pathologie abdominale. La difficulté de trouver une date pour réunir les conférenciers empêche la journée 2002 de se faire ; elle a donc lieu l'année suivante et se consacre au cartilage du cheval. Cette dernière réunion est un succès, elle regroupe plus de 110 participants. La prochaine aura lieu le 21 février 2004, et s'intéressera aux tendinites et desmites du cheval.

A l'énumération de toutes ces journées, on se rend compte que les réunions de formation sont de plus en plus nombreuses. Cela frappe d'autant plus que durant une dizaine d'années (de 1989 à 1999), l'AVEF n'a quasiment pas organisé d'EPU en sus du congrès annuel.

Cette période coïncide avec le changement de présidence de l'AVEF : R. Bordet, président depuis la création de l'AVEF, est remplacé par Paul Sorel en 1990. Les préoccupations de P. Sorel sont alors principalement axées sur les problèmes d'échographie aux mains de laïques, de Responsabilité Civile Professionnelles, de dopage, etc.. Arrivé à la fin de son deuxième mandat en 1999, P. Sorel écrit "*certes ces activités para-syndicales s'éloignaient des préoccupations de l'AVEF d'avant, mais il nous est apparu qu'il était urgent et indispensable de prendre à bras le corps ces problèmes graves qui risquaient de mettre en cause l'avenir de notre activité équine.*" [62] Durant ces années, l'AVEF se consacre donc davantage à ces problèmes professionnels ; le congrès constitue la seule rencontre de formation continue des vétérinaires.

II.2.4. L'AVEF AGREEE ORGANISME DE FORMATION

L'AVEF n'a jamais caché son rôle de formation, il est clairement inscrit dans les statuts, et la lecture des colonnes de PVE est là pour le rappeler :

"Vous appartenez à une association dont la vocation principale est la formation continue." [10]

"Le rôle d'une association est d'aider ses membres à échanger leurs expériences et à mieux s'informer afin de devenir plus performants." [55]

Dès le début de son mandat de président, P. Langlois fait part de son souhait de multiplier les journées de formation : *"...ne doivent pas mettre sur le second plan la mission d'enseignement que l'association s'est fixée. C'est pourquoi je souhaite organiser, en plus des grands rendez-vous annuels de l'AVEF, des réunions spécialisées, plus restreintes et très pratiques, dans le cadre des écoles vétérinaires ou sur des sites consacrés aux chevaux."* [37]

C'est pour cela que très naturellement lui vient le désir d'adhérer à un centre de formation des professions libérales. L'idée est émise pour la première fois lors du Conseil d'Administration du 23 janvier 1997. Cet agrément est obtenu, et annoncé dans la revue PVE : *"C'est avec plaisir que l'AVEF a pu obtenir son agrément comme organisme de formation, ce qui permettre aux congressistes de bénéficier d'une subvention par le fond de formation des professions libérales (FIF-PL)." [49]*

Au cours du Conseil d'Administration du 28 janvier 2000, un problème est abordé : l'AVEF risque de ne plus être reconnue comme organisme de formation, pour des raisons de gestion de comptes. Les adhérents ne pourraient alors se faire rembourser par le FIF-PL. A l'unanimité, le CA décide donc de réaliser effectivement des formations et de prendre des initiatives.

On remarque alors que les journées de formation organisées par l'AVEF se font plus nombreuses : journées organisées par les commissions élevage, dentisterie, médecine interne, journée de Roissy, de Toulouse,...

II.3. Grâce à la revue "Pratique Vétérinaire Equine"

Durant les premières années de l'AVEF, à l'époque où celle-ci s'appelle encore la Conférence des Vétérinaires Spécialistes du Cheval, les seules entreprises de formation continue sont les réunions trimestrielles. Mais rapidement le besoin se fait sentir de créer une autre source d'informations scientifiques : *"Notre grande dispersion géographique, nos occupations si pressantes, excluent une participation massive à nos réunions trimestrielles quelles qu'en soient la forme, la date, l'heure, etc. Dès lors la revue devient le trait d'union, vecteur de la connaissance comme de l'information, c'est sur elle que notre effort doit porter."* [5] Quelques années plus tard, Jacques Sevestre, directeur de PVE, le rappelle : *"Nous avons créé ensemble en 1969 une revue de recyclage consacrée au cheval ; en 1972 le terme à la mode est formation permanente."* [53]

Pratique Vétérinaire Equine participe donc activement à la formation continue des vétérinaires équins, grâce à plusieurs outils :

- Publication d'articles de théorie ou faisant état des dernières recherches dans le domaine de la médecine ou la chirurgie équine. Ces articles, en général majoritaires, sont écrits par des professeurs des écoles vétérinaires, des chercheurs,....
- Publication de cas cliniques observés par les praticiens eux-mêmes. La participation des praticiens, régulièrement quémandée par les rédacteurs de PVE, est très difficile à obtenir. Ainsi Jean-Marie Denoix, lorsqu'il devient directeur de PVE à la place de Jean-Pierre Bornet, nous le rappelle : *"Notre revue n'est pas destinée à contenir seulement des articles provenant des Ecoles ou des Facultés, elle doit surtout (...) contenir ou présenter des articles faits par les praticiens et pour des praticiens (...). Il est fortement souhaitable que chacun se mobilise pour présenter le fruit de ses connaissances."* [26] Après de nombreux appels non entendus, nous reviendrons plus tard sur ce sujet, les praticiens font un effort pour la rédaction du numéro français de 1996 (année caractérisée par la rédaction d'un numéro par pays membre de l'association PVE) : ce numéro présente la *"particularité notable d'être le fruit d'une participation exceptionnelle de vétérinaires praticiens. Ces derniers (...) ont pris le temps et la peine de présenter pour vous une part de leur expérience quotidienne pour contribuer ainsi à la formation continue de leurs confrères. C'est là, à mon sens, une des expressions les plus nobles de la déontologie."* [31]

- Publication des résumés des conférences tenues lors des congrès ou des journées de formation. Cela permet aux vétérinaires d'avoir une trace écrite des conférences (les proceedings n'existent que depuis 1994), et offre la possibilité à ceux qui n'ont pas pu assister à ces journées d'avoir ces résumés.
- Annonce des différents congrès ou événements ayant trait à la médecine ou la chirurgie équine sous la rubrique "Informations". Les réunions nationales sont annoncées, mais également les réunions ayant lieu à l'étranger (congrès de l'AAEP, de la BEVA, de Genève,...).

L'ensemble des sessions d'EPU organisées par les écoles vétérinaires, les nombreuses journées "équine" organisées par les GTV, les journées de formation AVEF et bien d'autres encore sont signalées dans PVE. *"Cette explosion récente des voies de perfectionnement offerte aux vétérinaires pratiquants ou se destinant à la clientèle équine est une richesse qui permet à chacun de trouver une filière selon ses aspirations, sa disponibilité, ses besoins et ses objectifs. Même si cette "diversification" actuelle peut paraître quelque peu désorganisée, elle reflète un souci d'évoluer alors que pendant longtemps, PVE et le Congrès de l'AVEF constituaient les seules possibilités de formation continue des vétérinaires équins."* [32]

Depuis sa création, PVE n'a cessé d'évoluer. Elle connaît notamment un essor considérable au début des années 90 : *"en un peu plus d'une année, PVE a acquis une qualité digne d'une publication scientifique."* [56] La création en 1993 de l' "association PVE" en fait une revue internationale francophone, offrant une formation continue encore plus élargie à ses lecteurs. Nous reviendrons dans une partie ultérieure sur cette importante évolution de PVE. (cf IV-1)

II.4. Un conseil scientifique pour la préparation des congrès

A côté des nombreuses commissions déjà présentes dès 1990, un conseil scientifique est créé en 1996. Le projet est évoqué lors du CA du 26 janvier 1996 puis approfondi dans celui du 8 mai : ce conseil serait chargé de la formation continue, renforçant notamment la présence de l'AVEF au sein des EPU et son association avec les GTV. Il est amusant de constater que ce n'est pas la première fois qu'un conseil scientifique est envisagé au sein de l'AVEF : la première fois remonte en 1979 (projet exposé lors de l'AG du 6 juin 1979, mais qui ne semble pas être suivi), la seconde en 1990, lors de la reprise de la présidence par P. Sorel. Il annonce en effet dans l'éditorial du premier numéro de 1990 la création d'une commission scientifique "*qui aura pour but d'enrichir les colonnes de notre publication et d'orienter les thèmes de nos congrès.*" [54]

Le conseil scientifique créé en 1996 est un "*organe de réflexion sur les problèmes scientifiques auxquels est confrontée la médecine équine. Ce conseil prépare également le programme scientifique des congrès. Enfin, il est chargé d'étudier et de proposer l'attribution d'une bourse AVEF et d'un prix AVEF.*" [48] Ce projet avait déjà été évoqué lors d'un CA de l'AVEF en 1986 ! Mais n'avait pas donné de suites.

Le prix AVEF :

Il est destiné à récompenser un travail récent (moins de 2 ans) effectué par un vétérinaire de nationalité française dans le domaine de la médecine, de la chirurgie, de la biologie, de la zootechnie ou de l'économie équine, rédigé en français et soutenu sous forme de doctorat vétérinaire, de DEA, de thèse d'université ou de publication dans une revue scientifique.

Le premier prix en 2003 a reçu un chèque de 1000 Euros ainsi qu'une invitation aux Journées AVEF 2004 et au congrès de Genève 2003.

La bourse AVEF :

Elle est destinée à aider un vétérinaire français à réaliser dans une école vétérinaire, une université ou un centre de recherche français, à titre privé, un travail original en médecine, chirurgie, biologie, zootechnie ou économie équine, devant donner lieu à publication sous forme de doctorat vétérinaire, de DEA, de thèse d'université, de mémoire de recherche ou d'articles dans des revues scientifiques.

Le premier prix en 2003 a reçu un chèque de 3500 Euros ainsi qu'une invitation aux Journées AVEF 2004. Il est, par ailleurs, demandé au gagnant de présenter une courte communication sur son travail lors de ces journées 2004. [25]

Le premier prix AVEF est remis au cours du congrès de Lyon en 1996, la première bourse à celui de Nantes en 1997.

Le conseil scientifique intervient également dans l'établissement des programmes des journées de formation autres que le congrès annuel : comme il est spécifié lors du CA du 22 janvier 2000, "*les avants-projets [de journées de formation] doivent être discutés mais seule une décision du CA et du CS valide les choix de formation proposées.*"

II.5. L'AVEF organisme de formation pour les étudiants ?

Les Rencontres Nationales Vétérinaires 2003 à Avignon ont été l'occasion d'annoncer la création officielle de l"**AVEF Junior**". Ce projet, cher à Guillaume Fortier et Jean-Yves Gauchot, mis en route depuis quelques années a enfin abouti. Les étudiants, sous le parrainage des "seniors", pourront ainsi s'impliquer dans la vie de l'association, lors des journées annuelles, spécialisées, etc...



Figure 1 : Logo de l'AVEF Junior

La première réunion de cette nouvelle branche de l'AVEF a eu lieu lors des journées de l'AVEF à Montpellier. Les responsables des écoles (un Bureau par école constitué de quatre membres : président, vice-président, trésorier et secrétaire) doivent établir un calendrier prévisionnel des événements qu'ils souhaitent organiser en 2004 : soirée de cas cliniques, conférences,... Plusieurs pistes de réflexion ont été lancées, comme celle de la mise au point d'une liste de praticiens qui seraient prêts à accepter des étudiants en stage. Des conférences pourraient également être soutenues par certains étudiants lors des journées de l'AVEF 2004.

Par ailleurs, une page de la Lettre de l'AVEF sera consacrée aux juniors tous les trimestres. Un lien "AVEF Junior" sur le site internet de l'association (www.vet-avef.com) est également à l'étude.

Cette section "Junior" bénéficiera de l'aide du laboratoire Intervet pour l'année 2004. [43]

III. UNE ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DES INTERETS PROFESSIONNELS

De sa création en 1965 jusqu'en 1990, l'AVEF s'est attachée à la formation continue des vétérinaires pratiquant la médecine et/ou la chirurgie équine via les congrès, les EPU et sa revue Pratique Vétérinaire Equine.

Cependant un nouveau rôle lui est donné aux débuts des années 90, car de nombreux soucis s'installent dans la profession : réalisation d'échographies génitales par des non-vétérinaires, responsabilité civile et assurances, dopage, pose de transpondeurs par des agents des Haras Nationaux, etc.. Le nouveau Conseil d'Administration élu le 25 janvier 1990 décide de prendre très au sérieux tous ces problèmes qui risquent de mettre en cause l'avenir de la profession. L'AVEF se dote d'une activité "para-syndicale".

III.1. Lutte contre l'exercice illégal de la médecine vétérinaire

III.1.1. DES ACTEURS NOMBREUX AU SEIN DE L'AVEF

Dès le changement de présidence en 1990 (liste des différents présidents de l'AVEF de 1965 à nos jours en annexe), associé à un remaniement complet du conseil d'administration, il est décidé de créer des groupes, visant à rassembler autour d'un thème donné des praticiens ayant un intérêt professionnel ou scientifique commun. [27] Parmi les quatre premiers groupes, ou "commissions", à se former, l'une s'attache à un dossier particulièrement sérieux : la commission "reproduction" prend en charge la lutte contre la réalisation d'échographies par des non-vétérinaires. Lourd dossier encore d'actualité...

De nouvelles commissions se sont ensuite créées les années suivantes pour faire face aux problèmes posés au sein de la profession : c'est ainsi que la commission "dentisterie" au vu le jour en 2000.

Pour aider l'ensemble des commissions dans les questions juridiques, un "responsable juridique" est nommé au sein du Bureau : Michel Martin-Sisteron.

Par ailleurs, depuis 1994 existe un organisme, l'Institut du Droit Equin, dont fait partie l'AVEF. Cet institut rassemble des juristes (avocats, magistrats,..), des vétérinaires et des professionnels de la filière équine, ainsi que des institutions hippiques et des organismes professionnels dont le Conseil Supérieur de l'Ordre et l'AVEF. Il se consacre notamment, mais pas exclusivement, aux problèmes juridiques de la médecine vétérinaire. [72]

Devant le nombre grandissant de plaintes pour exercice illégal de la médecine vétérinaire, et afin que les démarches de l'AVEF soient légalement recevables, une modification des statuts s'est imposée : cette opération est effectuée suite à l'AG extraordinaire du 6 août 1994, et donnent le droit à l'AVEF d'ester en justice.

Enfin on peut signaler la création en 2002 d'une association entre le Conseil Supérieur de l'Ordre, la SNGTV, le SNVEL et l'AVEF : le Conseil Vétérinaire du Cheval, afin d'harmoniser formellement les positions de chacun et de répondre d'une seule voix aux propositions de l'administration (Direction Générale de l'Alimentation, Haras). Son premier rôle à jouer concerne notamment l'identification électronique des équidés.

III.1.2. LES DIFFERENTES MISSIONS DE L'AVEF

Les dossiers qui ont occupé (et occupent encore) l'AVEF sont au nombre de trois. Dans l'ordre chronologique : échographie, dentisterie, ostéopathie.

- **Dossier "échographie"**

Il n'est pas question de reprendre l'ensemble des actions menées par l'AVEF, cela serait bien trop long. Mais il est intéressant de faire un bref rappel des temps forts de ce combat. En 1994, l'AVEF annonce qu'elle est résolue à aider tous les confrères confrontés à des situations d'échographies réalisées par des non-vétérinaires (agents des Haras ou "échographistes" privés) et va prendre des dispositions, notamment pour leur apporter le soutien juridique nécessaire (modification des statuts survenue quelques mois plus tard). [46]

Comme l'annonce Richard Corde dans la première lettre de l'AVEF, la *"profession propose que les techniciens soient habilités à pratiquer des échographies de détection de la*

gestation (et pas le suivi folliculaire) sur les juments saillies par des étalons des Haras Nationaux. Elle propose que tout certificat de gestation ne puisse être réalisé que par un vétérinaire contractuel des Haras Nationaux ou un vétérinaire libéral choisi par le propriétaire de la jument. (...) Il s'agit ici de préciser et de renforcer l'autorité médicale du vétérinaire sur le technicien." [23]

Mais on apprend quelques mois plus tard que toute négociation entre l'Administration des Haras d'une part, le CSO et l'AVEF d'autre part est suspendue, faute de trouver un terrain d'entente. L'AVEF intentera donc des actions judiciaires lorsque des infractions lui seront signalées. [46]

Un an plus tard il est convenu de poursuivre vigoureusement les actions en cours et d'adopter une position ferme dans toutes les négociations avec les Haras Nationaux. [47]

De nombreuses affaires sont portées devant les tribunaux les années suivantes, et encore maintenant, donnant à chaque fois droit à notre profession. Mais comme le rappelle M. Martin-Sisteron, "*il importe donc maintenant que sur le terrain, nos confrères, confortés par ces résultats obtenus grâce à l'opiniâtrété de ceux qui se sont impliqués dans ce combat, se montrent vigilants, solidaires et intransigeants.*" [41]

- **Dossier "dentisterie"**

Le problème de l'exercice illégal de la dentisterie est abordé pour la première fois en 1993 : le CA du 10 novembre 1993 présente une lettre du Pr Lapras (Président du Conseil de l'Ordre des Vétérinaires) où le sujet est abordé : "*L'exercice de la dentisterie équine relève de l'exercice de la médecine vétérinaire mais pratiquement aucun vétérinaire ne va râper les dents*". L'AVEF est bien consciente du problème mais il est difficile de tout faire en même temps !

C'est pour cela qu'il faut attendre 2000 pour la création d'une commission "dentisterie" au sein de l'AVEF, qui prend ce problème à bras le corps : "*Le but de cette commission est de permettre à la profession de reprendre sa place dans cette discipline par son niveau technique et scientifique et la bonne information de ses clients. (...) La commission s'attache les conseils et concours de P. Chuit, spécialiste reconnu dans cette discipline, afin de fédérer le plus grand nombre de praticiens.*" [35]

Un questionnaire est adressé aux membres de l'AVEF pour faire un état des lieux de la dentisterie sur le terrain. Il apparaît que parmi les confrères ne pratiquant pas la dentisterie, 80% ne réalisent pas cet acte par manque de formation. D'autres rencontrent des problèmes de "concurrence" avec des "dentistes équins" non vétérinaires.

La collaboration de tous les praticiens est indispensable. Ainsi M. Martin-Sisteron rappelle lors de la table ronde consacrée à l'exercice illégal de la médecine vétérinaire organisée lors des journées de l'AVEF à Montpellier le 30 octobre 2003 : *"Pour contrer l'exercice illégal, le recueil des informations sur le terrain est essentiel et est l'affaire de tous. Ensuite, c'est aux personnes qui en ont pris la charge de mener et de monter les dossiers pour s'assurer qu'ils aboutissent positivement au niveau des tribunaux."* [42]

Tandis que les différentes instances professionnelles commencent la lutte contre cet exercice illégal, l'AVEF incite les praticiens à se former dans ce domaine. De nombreux EPU, organisée par l'AVEF ou les GTV sont désormais régulièrement organisés, la dentisterie est enseignée dans les écoles vétérinaires.

Par ailleurs, un site Internet grand public est en fin de réalisation. L'objectif du site est de montrer la nécessité de soins réguliers effectués par des praticiens et leur expertise globale sur la santé animale, les signes d'appel des affections bucco-dentaires, la détermination de l'âge, etc... La version définitive est prévue pour janvier 2004 (adresse définitive : <http://dentisterieequine.com>). [44]

- **Dossier "ostéopathie"**

Comme cela avait déjà été soulevé dans d'anciennes lettres de l'AVEF (*"Le fait pour un vétérinaire de référer un cheval à un ostéopathe non vétérinaire engage directement sa responsabilité et son assurance en responsabilité civile professionnelle. Il peut même lui reprocher de favoriser un exercice illégal de la médecine vétérinaire. (...) Les ostéopathes non vétérinaires comblient un vide que notre profession leur a laissé. Il nous faut réagir en se formant : dans dix ans il sera trop tard."* [51]), l'ostéopathie est également un sujet à prendre en compte dans le domaine de l'exercice illégal. Mais *"il faudra un certain temps avant que notre profession se forme"* a précisé J. Servantie lors de la table ronde organisée aux Journées de Montpellier.

La commission "médecines complémentaires", créée en 1997, avait surtout pour but les premières années d'informer les vétérinaires sur ces médecines (ostéopathie, acupuncture, homéopathie,...) pour répondre à une demande très importante des clients, de leur apprendre à utiliser ces médecines (qui présentent en outre l'intérêt de ne pas poser de problèmes de dopage). Elle s'attache ensuite à poser les bases d'un enseignement de

l'ostéopathie et de l'acupuncture au sein des écoles vétérinaires (cours aux T1 pro, journée du 31 mars 2001 à l'ENVT).

Mais surtout elle a participé, en collaboration avec l'association Mains Libres et l'ENVN, à la mise en place d'un enseignement d'ostéopathie à l'ENVN, dont la première session a commencé en septembre 2003. Cette formation, sanctionnée par un diplôme, s'adresse aux vétérinaires ayant au moins deux années d'expérience professionnelle.

"Plus que jamais, l'AVEF s'implique dans la défense de notre profession mais ce combat doit être le combat de tous." [41]

III.2. Prise en charge de problèmes régnant au sein de la profession

III.2.1. LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Parmi les quatre premières commissions créées au sein de l'AVEF en 1990 figure une commission "anti-dopage". Celle-ci se trouve face à un problème de taille : l'obligation pour les vétérinaires de donner des temps d'attente avant compétition après la réalisation de traitements, sachant que les fabricants de médicaments eux-même ignorent ces durées ! L'AVEF informe la Fédération Nationale des Sociétés de Course de ce problème, espérant ainsi voir une évolution de la situation. Mais en 1994 aucun changement n'est encore effectué : *"A l'AVEF nous demandons qu'un accord contractuel soit passé entre les sociétés de courses, les laboratoires et les praticiens. Nous demandons aux laboratoires des sociétés de courses de nous communiquer leurs protocoles pour la détection de différentes molécules dans les prélèvements effectués et qu'elles s'engagent à ne pas modifier ces protocoles pendant une durée de dix ans."* [70]

Finalement les propositions semblent avoir été entendues, puisque des travaux coordonnés entre les laboratoires officiels des instituts de courses en Grande-Bretagne, Irlande et France ont permis la réalisation des temps d'élimination de 9 molécules. La commission reçoit fin février 1997 de l'European Horserace Scientific Liaison Committee un

document qui est diffusé à tous les membres de l'association. Même si ce document n'est pas parfait, il permet d'orienter les praticiens.

Néanmoins, la commission continue de préconiser l'apposition sur les ordonnances de la mention "En l'absence de données scientifiques fiables, le délai d'attente avant compétition ne peut être précisé. Des tests de dépistage peuvent être effectués à votre demande".

C'est en 1998 qu'une étape importante est franchie : il s'agit de la réforme de l'article 6 de l'Accord international des courses, qui traite de la lutte contre le dopage. Pour la première fois dans l'histoire des courses, les vétérinaires praticiens ont été consultés par l'intermédiaire de l'AVEF. Ceci constitue une avancée remarquable, même si toutes les propositions formulées par la commission n'ont pas été prises en compte. Petit à petit, le vétérinaire devient un interlocuteur incontournable des institutions de courses et doit être consulté systématiquement pour tout ce qui concerne le traitement médical du cheval. [24]

III.2.2. DE NOMBREUX TRAVAUX SUR LA RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

A travers la commission RCP, créée en 1990, l'AVEF apporte une aide à l'exercice quotidien des vétérinaires équins.

Les principaux thèmes développés dans le travail de la commission ont été :

- La recherche et le développement de contrats d'assurance en RCP spécifiquement adaptés aux besoins de la pratique équine : augmentation des plafonds de garanties, mise en place de la protection pour les sinistres immatériels non consécutifs, etc. Des contacts permanents avec les assureurs permettent d'améliorer les contrats, malgré une raréfaction des compagnies d'assurances acceptant de couvrir la RCP des vétérinaires.
- Le développement des notes d'information aux clients :
 - textes des ordonnances pour le dopage
 - information préalable pour les examens gynécologiques,
 - note d'information préalable à la castration, avec une première version en 1996, remaniée en 2003 après la conférence sur les bonnes pratiques du Touquet,
 - mise en place des notes d'information pour les interventions chirurgicales.

Tous ces documents visent à améliorer les relations entre le vétérinaire et son client et à prévenir les conflits. Ils permettent, en outre, d'obtenir auprès des compagnies d'assurances des couvertures plus aisées.

- Apporter des conseils et du soutien aux confrères mis en cause par un client pour élaborer au mieux la défense des intérêts des vétérinaires abusivement poursuivis.

[34]

III.2.3. DES DIALOGUES NOMBREUX AVEC LES HARAS NATIONAUX

Dès 1992, la commission "reproduction" a obtenu d'être activement associée aux réflexions sur la métrite contagieuse et l'anémie infectieuse des équidés en vue de leur inscription sur la liste des Maladies Réputées Contagieuses.

L'AVEF est représentée par son président au Conseil d'Orientation Scientifique et Technique des Haras Nationaux.

Par ailleurs, outre le problème déjà traité auparavant des échographies, un nouveau problème voit le jour : celui de l'identification électronique des équidés. Les laboratoires Merieux, qui commercialisent la puce électronique, ont procédé à de nombreuses expérimentations avec les Haras nationaux, et à l'époque du démarrage de cette technique d'identification (1993), il n'apparaît pas que ceux-ci souhaitent la confier aux vétérinaires, bien au contraire, on peut craindre qu'ils la réservent à leurs agents, bien qu'il s'agisse d'une technique invasive. [69]

En 1997, M. Martin-Sisteron met en garde la profession : "*notre profession, une fois encore, devra se montrer extrêmement vigilante et déterminée pour faire valoir ses droits, lors des discussions à venir, à propos de la pose des transpondeurs.*" [40]

La création en 2002 du Conseil Vétérinaire du Cheval a été la bienvenue pour aborder l'identification des équidés, effective depuis le 1^{er} janvier 2003. Le CA du 28 mai 2002 s'est penché sur l'arrêté du 30 avril 2002 qui prévoit la création d'une commission nationale réunissant six personnes, dont le président de l'AVEF, pour habiliter les agents des Haras Nationaux à la pose de transpondeurs. Dans le cadre de la défense de la profession, l'AVEF s'attache à ce que tous les vétérinaires soient habilités à identifier les équidés avec leur seul diplôme de docteur vétérinaire.

Le dossier de l'identification est désormais bien établi d'un point de vue législatif. La commission nationale d'habilitation ainsi que la convention liant les agents habilités à

implanter les transpondeurs et les vétérinaires encadrants ont été précisées dans un arrêté du 24 février 2003. [43]

III.2.4. PROMOTION DE LA RECHERCHE EQUINE EN FRANCE

La constatation évidente de l'insuffisance des recherches en matière de pathologie équine en France a conduit les professionnels de la filière équine à prendre l'initiative en septembre 2001 de la création d'une association dont l'objectif principal est le soutien, la promotion et le Développement de la Recherche Equine en France (ADREF). L'association a également pour but de proposer et de participer à l'évolution de la législation sanitaire des équidés en France, voire en Europe. Un soutien logistique ou financier pourra être apporté à l'organisation de toute manifestation (congrès, séminaire, formation) traitant de sujets liés aux objectifs de l'association.

Le conseil scientifique compte parmi ses membres un représentant de l'AVEF, pour l'instant le président.

Depuis sa création, l'ADREF, avec le soutien de l'AVEF, a accordé une aide financière à l'AFSSA de Dozulé (IPC) afin de renforcer l'activité et d'assurer la continuité du service d'autopsie du centre toute l'année.

III.3. Réalisations d'études pratiques par les différents commissions de l'AVEF

L'objectif des commissions est de rassembler autour d'un thème donné des confrères ayant un intérêt professionnel ou scientifique commun. Chaque commission est donc définie par un thème de travail et le désir de progresser à la faveur d'échanges. [29]

Ainsi, selon les motivations de chacun, l'AVEF a vu naître dans son organisation de nombreuses commissions, dont les travaux essentiels sont brièvement rappelés ici. Nous ne reviendrons pas sur les commissions déjà envisagées auparavant (médecines complémentaires, anti-dopage,...).

III.3.1. LA COMMISSION "LABORATOIRE ET EPIDEMIOLOGIE"

Cette commission n'est certes pas la plus ancienne au sein de l'AVEF, mais l'importance remarquable qu'elle a très rapidement prise nous incite à l'évoquer en premier. Créée en 1998, ses premiers objectifs sont la réalisation d'un inventaire des prestations offertes par les différents laboratoires d'une part, la publication régulière d'informations épidémiologiques d'autre part.

Par ailleurs, un fort besoin d'informations actualisées sur la fréquence, la localisation et la diffusion des maladies infectieuses majeures ainsi que sur certaines pathologies non infectieuses est exprimé de la part des professionnels français de la filière cheval. Ce souhait étant d'autant plus justifié que les transports fréquents, parfois sur des longues distances, des chevaux de compétition favorisent la diffusion d'un certain nombre de maladies que l'ensemble de la filière doit connaître pour essayer de les maîtriser.

La commission propose donc la création d'un réseau français de surveillance des pathologies équines, avec les missions suivantes :

- Estimer l'incidence d'un certain nombre d'affections équines au sein de clientèles équines variées,
- Attirer l'attention des éleveurs et des praticiens sur le développement d'épizooties (ex : grippe équine),
- Déceler précocement l'apparition de maladies exotiques (ex : encéphalites) ou de nouvelles maladies.

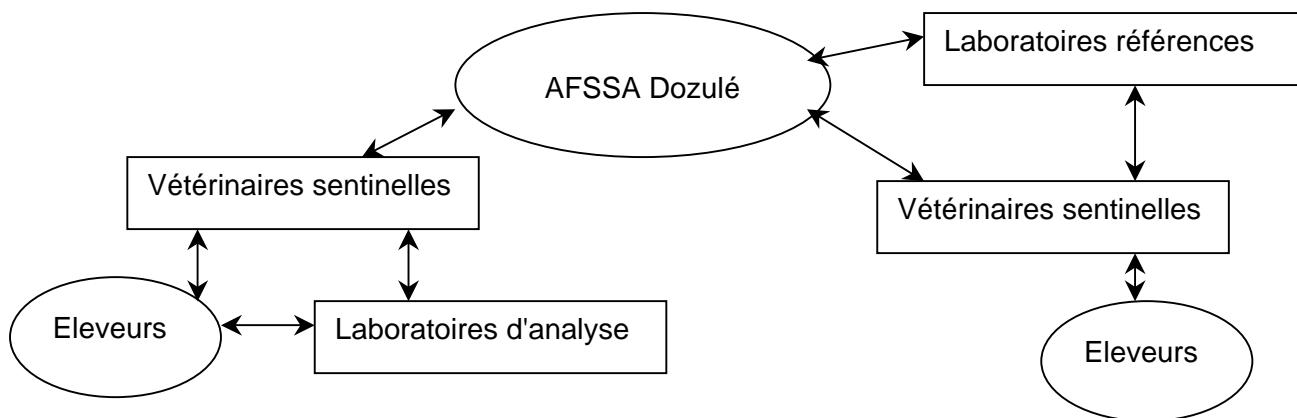
Il est proposé un double système de recueil d'informations :

- Réseau "vigilance clinique"
- Réseau "spécialisé". Scindé en deux : le réseau "syndrome respiratoire" né en 1999, étudiant les affections d'origine virale et le réseau "A.N.I.", étudiant les maladies nerveuses équines d'origine infectieuse depuis juillet 2003.

Ces réseaux reposent sur les observations des vétérinaires sentinelles (actuellement au nombre de 95), des unités de recherche (AFSSA, Ecoles Vétérinaires), des laboratoires départementaux ou privés.

RESEAU VIGILANCE

RESEAU SPECIALISE



Le premier bulletin du RESPE (Réseau d'EpidémioSurveillance des Pathologies Equines) paraît le 1^{er} juillet 1999. Depuis juillet 2003 le RESPE possède son propre site Internet (Respe.net).

En 2002 de nouveaux statuts sont étudiés pour le RESPE, ainsi que l'élaboration d'une convention AFSSA / AVEF.

La commission propre à l'AVEF est transformée en 2003 en commission "pour l'étude des maladies infectieuses et parasitaires". Elle participe au conseil d'orientation du RESPE. Ses projets futurs sont notamment l'étude du syndrome "piro-like".

III.3.2. LA COMMISSION "ELEVAGE"

Présente dès la création des commissions mais alors principalement impliquée dans les problèmes d'échographie, la commission "reproduction" devenue "élevage" en 1999 a changé ses missions (les premières étant très bien menées par la commission "juridique").

Elle s'attache désormais à des dossiers plus scientifiques.

Quatre dossiers sont à l'étude :

- Le transfert embryonnaire et l'insémination artificielle
- La jument
- L'étalon
- La néonatalogie et le poulain [4]

Outre les journées de formation organisées par la commission "élevage", trois actions sont ou ont été menées depuis 1999 :

- Réalisation d'une campagne de prévention des infections néo-natales du poulain
- Etude prospective "double ovulation et gémellité"
- Etude "diarrhée chronique du poulain"

III.3.3. LA COMMISSION "LOCOMOTION"

Dans un premier temps dirigée par le Pr Denoix, la commission a eu trois types d'orientations et de missions :

- La formation continue, avec organisation d'EPU à l'ENVA
- La recherche
- Le Centre d'Imagerie et de Recherche sur les Affections Locomotrices Equines

Par ailleurs, depuis 1999 (sous la responsabilité d'O. Geoffroy puis R. Perrin), la commission s'est attachée à :

- l'élaboration de protocoles radiologiques pour les ventes de galopeurs dans un premier temps, puis de trotteurs,
- l'élaboration d'un document de prise en charge d'un animal fracturé,
- recensement des différents moyens thérapeutiques concernant l'appareil locomoteur
- une étude sur les sols équestres
- l'indication de nouvelles techniques d'imagerie actuellement disponibles en France : scintigraphie, résonance magnétique nucléaire, scanner,..
- développement d'initiatives sur la chirurgie de l'appareil locomoteur

III.3.4. LA COMMISSION "THERAPEUTIQUE"

L'éditorial du deuxième numéro de PVE en 1994 commence ainsi :

"Dans un but louable de protection du consommateur, l'Union Européenne a décidé d'imposer l'établissement de limites maximum de résidus pour chaque médicament vétérinaire destiné à être administré à un animal potentiellement destiné à la consommation humaine.

Or, comme le cheval est considéré par l'Union Européenne comme faisant partie de cette catégorie d'animaux, il en résulte qu'à partir de 1996, aucun médicament vétérinaire ne pourra être administré à un cheval s'il n'a fait l'objet d'une détermination, dans cette espèce, des limites de résidus maximum.

Au vu du coût élevé de cette détermination (...) et du faible volume du marché du médicament équin, il y a un risque réel que la grande majorité des médicaments, enregistrés actuellement pour le cheval, ne soient retirés définitivement du marché en 1996.

Il en résulte que, dans le cadre de la thérapeutique équine, le praticien pourrait très bien se retrouver devant une situation irréaliste et intenable : soit il soigne correctement son patient avec des substances non enregistrées pour l'espèce équine et il se met en infraction avec les directives sur le médicament vétérinaire; soit il respecte à la lettre les réglementations et se fait attaquer par les défenseurs du bien-être animal pour non-assistance à cheval en danger." [39]

C'est dans ce contexte que J. Bardiès décide de créer la commission "thérapeutique", pour aborder la question de l'usage des médicaments et produits de soin en pratique équine. Ses activités vont porter sur les dossiers suivants :

- Disponibilité du médicament équin
- Information sur les molécules thérapeutiques
- Avis sur les procédures d'essais cliniques
- Données pharmacologiques peu connues

Par ailleurs, c'est à elle que l'on doit l'organisation de la conférence d'évaluation des pratiques cliniques relatives à la castration du cheval mâle, tenue lors des Journées de l'AVEF du Touquet en 2002.

Dernièrement nous pouvons signaler la réalisation du "guide de l'antibiothérapie" en partenariat avec le laboratoire Pharmacia.

III.3.5. LA COMMISSION "MEDECINE SPORTIVE"

Cette commission fait partie des quatre premières créées au sein de l'AVEF. Elle est présidée pendant de nombreuses années par le Pr Wolter de l'ENVA, qui s'attache à l'alimentation diététique (et notamment au fait que cette branche de la médecine vétérinaire n'ait pas l'exclusivité vétérinaire).

Elle se réunit trimestriellement pour entendre et discuter des rapports de synthèse intéressant son domaine, et ainsi aboutir à la publication de fiches techniques dans PVE à l'intention de l'ensemble des praticiens (ferrure orthopédique, électrostimulation musculaire, contrôles médico-sportifs,...)

En 1999, suite au décès du Pr Wolter, la commission change de responsable. Elle souhaite développer cinq grands thèmes en relation avec la performance du cheval athlète :

- L'alimentation
- La locomotion
- Le muscle
- Les analyses de laboratoire
- La physiologie du cheval à l'effort

Cette commission souhaite privilégier l'information et la formation des vétérinaires équins dans le domaine de la médecine sportive et répondre à leurs interrogations. C'est pourquoi elle organise le 15 mars 1999 une journée de formation gratuite sur la "physiologie de l'effort appliquée au cheval de sport". Elle suggère par la suite la mise en place d'études sur la fatigue et le surentraînement, le suivi biologique de chevaux d'endurance, la myoglobine paramètre précoce de détection des affections musculaires chez les chevaux de course,...

III.3.6. LA COMMISSION "COMPORTEMENT"

Cette commission de création relativement récente (2001) a pour but d'apporter aux praticiens les informations nécessaires pour appréhender les troubles comportementaux du cheval dans leur pratique courante.

Elle a ainsi réalisé une fiche technique "phobie des transports" parue dans la lettre de l'AVEF n°27 et également disponible sur le site Internet de l'AVEF (www.vet-avef.com). Elle a également participé avec le Laboratoire des Dosages Hormonaux de l'ENVN à une étude du syndrome des juments dites "pisseuses".

Les objectifs 2004 sont les suivants :

- Organisation d'une journée d'EPU
- Réalisation de fiches techniques (telles la fiche phobie et la feuille de sémiologie déjà disponibles)
- Mise en ligne sur le site de l'AVEF de conférences pour les praticiens souhaitant approfondir le sujet
- Apporter des informations sur les nouveautés, les publications, les événements en rapport avec le thème.

III.3.7. MODE D'INFORMATION DES TRAVAUX DES COMMISSIONS

De 1990 à 1998, le congrès annuel est l'occasion pour les commissions de faire un bilan de leur travail de l'année, suite à l'Assemblée Générale de l'association.

En 1999 une formule différente est proposée : l'organisation d'une "Journée des commissions" au sein des Ecoles Vétérinaires. Celles-ci ont donc accueilli durant trois années consécutives la "Journée des commissions de l'AVEF et de la recherche équine dans les ENV". La première a lieu en 1999 à l'ENVL, la deuxième en 2000 à l'ENVN, la troisième et dernière en 2001 à l'ENVA. *"Cette initiative de l'AVEF répond au besoin de faciliter le travail scientifique et technique de ses commissions. (...) Praticiens, cliniciens et enseignants engagés dans l'activité équine se retrouvent pour échanger leurs idées et surtout leurs projets au sein des groupes de travail."* [1]

Ne mobilisant pas les foules (sauf celle de l'ENVN (!) qui regroupe près de 80 participants), une troisième formule est adoptée : le congrès est l'occasion pour les commissions qui le souhaitent de présenter leurs travaux par le biais de conférences ou courtes communications (ex : Etude sur les sols équestres par la commission locomotion en 2003 à Montpellier).

IV. DES OUTILS DE COMMUNICATION INTERNE VARIES

IV.1. La revue scientifique "Pratique Vétérinaire Equine"

IV.1.1. UN NOUVEL ORGANE DE COMMUNICATION POUR L'AVEF

Comme nous l'avons aperçu précédemment, PVE est créé en 1969 et constitue "*le trait d'union, vecteur de la connaissance comme de l'information.*" [5] Il remplace le bulletin "Actes de la Conférence des Vétérinaires Spécialistes du Cheval", mais est toujours destiné aux membres de l'AVEF. Son abonnement fait d'ailleurs partie intégrante de la cotisation AVEF.

A côté de son rôle de formation par les articles, résumés de conférences, références bibliographiques qu'il propose, il joue un rôle prépondérant d'information : le chapitre "Vie de l'Association" est toujours très bien fourni, aussi bien en information scientifique (annonce des réunions, congrès, stages de formation) que culturelle (conseils de visite d'un musée, d'une exposition, invitation à une soirée de bridge,...).

IV.1.2. UNE REVUE POUR TOUS

Quatre ans plus tard, un premier bilan est effectué : PVE souhaite continuer à progresser, et envisage de changer sa périodicité : afin de mieux suivre la vie de la profession et l'actualité, six numéros annuels sont envisagés. Mais ce pari ne sera réussi qu'une seule fois, en 1980 ! Par ailleurs, PVE souhaite être aussi un organisme d'échanges entre les praticiens. Selon J. Sevestre, directeur de PVE, "*la compétence n'est pas seulement affaire de connaissance, et refuser à d'autres le fruit de son expérience sous prétexte qu'ils peuvent être des concurrents n'est guère confraternel, et tient d'un esprit qui ne peut être celui d'une association comme la notre.*" [53]

Les années suivantes, PVE semble trouver son "rythme de croisière" : quatre à cinq articles dont majoritairement la publication des conférences réalisées lors des congrès, rubriques "Information – Vie de l'association – Bibliographie", quatre numéros par an (sauf en 1980 où six paraissent).

Mais la réalisation de la revue n'est pas sans difficultés, comme le rappelle R. Bordet dans un éditorial suite à un changement de direction de PVE : "*PVE exige beaucoup d'assiduité et procure en premier lieu des soucis de tous ordres. Le coût croissant de l'édition, les tracasseries administratives, la diminution progressive des ressources de la publicité, l'indiscipline de trop d'abonnés et d'auteurs, ne sont pas les moindres obstacles à surmonter.*" [13] Quelques transformations sont effectuées au sein de la revue, notamment l'apparition d'une rubrique "Courrier des Lecteurs" (mais qui malheureusement n'incite pas beaucoup plus les praticiens à écrire !). Les efforts du nouveau directeur de PVE JF Chary sont cependant notables, comme le fait remarquer R. Bordet : "*En parcourant cette nouvelle édition de PVE, je ne peux que constater l'effort de présentation du Directeur de la publication et confirmer que l'AVEF édite une très belle revue, à la fois artistique et documentée. La matière traitée reste très variée et à la portée de tous. Certains articles d'un niveau scientifique élevé assurent à notre périodique une large audience en France comme à l'étranger auprès des chercheurs et spécialistes de toutes disciplines qui interrogent journalement notre secrétariat. (...) PVE rassemble par ailleurs un grand nombre d'articles simples d'application pratique directe, sur le terrain, connaissances que les vétérinaires omnipraticiens se doivent d'échanger entre eux pour obtenir les meilleurs résultats de leur exercice quotidien.*" [14]

IV.1.3. DEBUTS DE PARTICIPATION DE CONFRERES ETRANGERS

Quelques années plus tard, le succès du premier congrès international (Mulhouse 1983) incite les rédacteurs à publier un numéro bilingue : le troisième numéro de 1984 expose des conférences du congrès de Mulhouse en français et en allemand. Ce numéro est distribué de part et d'autre du Rhin.

Par ailleurs, des accords avec des confrères de langue anglaise autorisent PVE à reproduire des communications faites dans leur congrès. PVE commence à sortir du cadre de l'hexagone.

En 1987 s'opère un changement notable, tant sur le fond que sur la forme :

- le format de la revue change et s'aligne sur celui des revues internationales
- apports étrangers : "*L'ouverture que fait notre association vis à vis des pays francophones et en particulier du Canada, de la Suisse et de la Belgique devrait*

enrichir notre revue d'articles de qualité et lui permettre d'avoir une plus large diffusion." [21]

- production de numéros spécialisés dans leur contenu

Mais c'est en 1990 que PVE subit des modifications importantes : cela correspond au changement de présidence de l'AVEF. Le directeur de publication, JP Bornet, s'entoure d'un comité scientifique présidé par le Pr Denoix. Celui-ci devient lui-même directeur de PVE suite à la démission de JP Bornet. L'objectif est de faire de la revue un organe de publications scientifiques de niveau international, mais utile à l'ensemble des praticiens qui touchent de près ou de loin la médecine et la chirurgie du cheval. Pour cela il est indispensable d'améliorer le forme et le fond de la revue; la présentation doit être réorganisée pour la rendre conforme aux normes internationales en vigueur.

De nouvelles rubriques sont ouvertes (ou ré-ouvertes) : courrier des lecteurs, courtes observations, thèses, bibliographie, etc...

Un an plus tard le bilan s'annonce positif, puisque le nombre de lecteurs abonnés à PVE est passé de 150 à 750. Ce succès tient à :

- l'amélioration de la forme et du contenu
- un solide soutien québécois
- de nombreuses démarches publicitaires auprès des laboratoires pharmaceutiques opérées par R. Corde.

IV.1.4. VERS UNE REVUE INTERNATIONALE

Les belges s'associent alors à la rédaction d'articles. Une véritable collaboration internationale francophone est en train de se concrétiser. C'est à ce moment qu'il est envisagé une gestion scientifique et financière de PVE indépendante de l'activité et de la gestion des associations (et en particulier de l'AVEF).

Une nouvelle étape est franchie en 1992 : une association dont le but est la gestion et la publication de la revue est créée entre les associations française, canadienne et belge.

Les statuts de l'association sont déposés en janvier 1993. La présidence est confiée à l'association qui compte le plus de membres, c'est à dire l'AVEF.

La rubrique "Vie de l'Association" se transforme en "Vie **des** Associations".

Les suisses rejoignent l'association en 1995. C'est ainsi qu'il est possible en 1996 de confier la rédaction scientifique d'un numéro par an à chacun des pays francophones : le premier sera belge, le deuxième français, le troisième québécois et le dernier suisse.

IV.1.5. PVE CONFIE A DES PROFESSIONNELS

La dernière étape dans l'évolution de PVE est annoncée par P. Sorel en 1997 : *"il est apparu que le temps était venu de confier maintenant cette revue à des professionnels, car la charge de travail devenant trop lourde, nous risquons de perdre les avantages que nous avions acquis après tant d'années d'efforts.*

Nous avons donc entrepris de contacter les responsables du Point Vétérinaire afin d'envisager avec eux les possibilités de leur confier notre "enfant PVE francophone" dans le but de développer encore notre audience, aussi bien au niveau des pays Francophones qu'Européens." [58]

C'est d'ailleurs avec un certain soulagement que la rédacteur en chef JM Denoix passe le relais : *"J'ai fait mon possible pour améliorer au début des années 90 le contenu de la revue, puis pour maintenir un niveau de publications satisfaisant pour les vétérinaires praticiens. J'ai connu dans cette entreprise plus de déconvenues que de satisfactions, certainement en raison de la difficulté de la tâche liée à la légèreté de notre organisation, de notre infrastructure. Je passe donc le relais à une nouvelle équipe, mieux structurée, plus professionnelle, avec un certain soulagement."* [33]

PVE a subi de nombreux remaniements avant d'arriver à la formule que nous connaissons maintenant. Mais si la formule actuelle compte toujours une rubrique "Vie de l'AVEF", le rôle de PVE comme vecteur de l'information au sein de l'association a progressivement diminué. C'est pourquoi en 1994, avec l'accord et le soutien de l'Assemblée Générale réunie lors du congrès de Reims, un nouvel outil de communication a été créé, propre à l'AVEF : la Lettre d'Information.

IV.2. La lettre de l'AVEF

Comme nous le disions précédemment, la lettre de l'AVEF est créée en 1994. R. Corde explique ainsi sa création : *"Nous avons (...) pensé qu'il manquait à notre association un lien de périodicité suffisante et nous permettant de nous exprimer sur des sujets importants tels que l'écographie et plus globalement à propos de tous les travaux de nos commissions. (...) La lettre de l'AVEF est volontairement conçue pour permettre une lecture rapide, en quelques minutes."* [22]

Les différentes rubriques sont alors les suivantes :

- Un mois de pratique équine dans le monde / en France
- La vie des commissions
- Compte-rendus de réunions scientifiques
- Vos clients ont lu / Revue de presse
- Bibliographie
- Agenda (avec notamment le programme détaillé des congrès AVEF)

Des fiches techniques sont proposées :

- le pied bot chez le poulain (lettre n°7)
- le point sur les virus herpès équins 1 et 4 (lettre n°15)
- la phobie des transports (lettre n°27)
- le transport du cheval (lettre n°32)
- double ovulation et gémellité (lettre n°33)

L'initiative de cette lettre semble appréciée, comme le souligne P. Sorel dans un éditorial : *"Cette heureuse initiative comblait un vide évident, en effet une association peut difficilement vivre sans un bulletin de liaison, on dirait maintenant un "organe de communication". Je suis certain que nos adhérents ont apprécié de recevoir 4 fois dans l'année, cette lettre qui essayait de résumer d'une façon claire et concise toutes les informations concernant l'exercice de la médecine et la chirurgie équine."* [60]

Dernièrement le CA du 12 mars 2003 prévoyait une modification du contenu et de la présentation qui devaient être améliorés (plus de pages, introduction de fiches techniques détachables, d'analyses d'articles, rédaction de mini articles techniques ou scientifiques).

IV.3. Le site Internet de l'AVEF (www.vet-avef.com)

La création du site date de 1997, sur une idée de la commission "communication" présidée alors par M. Péchayre. Après avoir envisagé plusieurs partenaires pour la réalisation de ce site, c'est finalement le Point Vétérinaire qui est choisi. Mais il est nécessaire de préserver le plus possible d'indépendance de l'AVEF.

Après quelques années difficiles (le site est très peu visité par manque d'interactivité), JY Gauchot décide en 2001 de le reprendre en main. *"Il convient de redonner un second souffle au site de l'AVEF, par des apports réguliers d'information dont les vétérinaires équins ou mixtes ont besoin. (...) A l'heure où parmi nous de grands chirurgiens et de grands scientifiques proposent une médecine équine de très grande qualité, ne laissons pas passer le défi de la communication à la trappe."* [36]

Le site Internet propose des informations d'actualité, des compte-rendus complets de conférences, des travaux de plusieurs commissions, un agenda, la lettre de l'AVEF on line, une liste de messagerie (depuis 2002), ainsi que de nombreux liens (vers les sites du Point vétérinaire, du RESPE, de l'AAEP, de maréchalerie,...).

IV.4. Un nouveau logo

Depuis sa création le logo de l'AVEF n'avait jamais changé : un fer à cheval entourant les lettres du sigle "A.V.E.F." (cf figure 2). L'année 2003, marquée par de nombreux changements, a également été l'année de renouveau du logo (cf figure 3). Celui-ci est le fruit de la collaboration de tous les membres du CA, et notamment G. Fortier, responsable de la communication. Il est dévoilé aux membres de l'AVEF lors de l'Assemblée Générale 2003 tenue pendant les Journées de Montpellier.



Figure 2 : Logo de l'AVEF de 1965 à 2003



Figure 3 : Logo de l'AVEF depuis 2003

IV.5. Mais des membres difficiles à mobiliser !

Très régulièrement, on peut lire dans les colonnes de PVE des appels adressés aux membres de l'association pour une participation active à la vie de l'association ou à la rédaction de PVE. Le message semble bien difficile à faire passer tant les appels sont fréquents.

Nous avons constitué ici une revue de quelques-uns de ces appels :

"Personne jusqu'ici n'a manifesté son désir de voir son association s'orienter dans telle ou telle voie plus constructive, c'est à dire permettant par une plus large audience une vitalité plus grande, assurant au total une somme de services accrue et souhaitée par la majorité." [6]

"La revue n'a reçu à ce jour aucune lettre de confrères pour lui indiquer si la voie choisie est bonne ou mauvaise. Pour vivre, une revue a besoin de la véritable participation de ses lecteurs. Aussi souhaitons-nous recevoir vos critiques et suggestions. (...) Cette revue appartient à ses lecteurs. A eux de nous dire ce qu'ils veulent y trouver demain." [52]

"L'efficacité de l'AVEF repose essentiellement sur votre volonté de la faire vivre, je vous l'ai trop souvent dit et écrit. Or, l'indifférence ou l'immobilisme du plus grand nombre persistent. Ils nous confinent dans une dangereuse consanguinité dont la revue PVE est le reflet." [7]

"La seule façon de contribuer à l'effort commun est de nous écrire au secrétariat en manifestant simplement vos motivations, vos désirs d'information, vos besoins professionnels équins." [10]

"Le Conseil d'administration renouvelle auprès de tous son invitation à une participation active. L'Association fondée sur la coopération confiante et permanente de tous les membres (...) ne peut vivre que si chacun prend conscience de la nécessité d'apporter sa pierre à la construction de l'édifice commun." [66]. Le même appel est renouvelé dans le numéro suivant.

"Depuis toujours nous vous demandons d'animer ces colonnes, car cette revue est d'abord la votre. (...) Le Rédacteur en chef déplore que son appel à la participation soit resté

jusqu'ici sans écho. Il a ouvert, en effet, une rubrique des lecteurs. A vous chers amis de la meubler, de poser des questions et de donner par la suite des réponses. Ainsi votre revue progressera sans cesse." [14]

"Malgré bien des rappels, comme dans toutes les associations amicales et professionnelles, les désirs sont rarement exprimés. Ce silence, parfois interrompu par une réclamation plus ou moins encourageante, ne facilite pas la tâche des administrateurs. Ceux-ci sont pourtant, pour la plupart des omnipraticiens. Ils sont donc ouverts à toutes les suggestions venant de la "base", c'est à dire des Confrères du "terrain"." [15]

"Il apparaît utile et urgent que les membres de l'AVEF et les lecteurs de la revue PVE s'expriment en écrivant au secrétariat pour faire connaître ce qu'ils attendent de leur Association." [19]

*"Une revue doit aussi être alimentée par une participation effective de tous ceux qui la reçoivent. Après avoir considérablement progressé à la fin de l'année 1990, PVE n'a pas connu l'essor et la diversité qu'on aurait pu espérer pour une revue d'enseignement post-universitaire. La cause essentielle de cette stagnation est la **pauvreté de réservoir d'articles** scientifiques et professionnels liée à un certain immobilisme suicidaire du lectorat francophone. (...) Notre inertie et notre individualisme sont en train de cristalliser notre dépendance, d'anéantir nos traditions professionnelles et de livrer notre patrimoine scientifique et animal. (...) Je souhaite que ce cri d'alarme réveille chez vous un sursaut de réflexion pour la survie d'un organe francophone de formation et d'information en médecine vétérinaire équine."* [28]

"La Lettre de l'AVEF doit plus que jamais être un organe de liaison qui fonctionne dans les deux sens. De notre côté, nous nous efforcerons de vous informer (...) des divers problèmes professionnels qui surgissent, mais de votre côté, nous attendons de vous que vous nous fassiez part de vos sujets de préoccupations ou d'inquiétude, de vos difficultés et de vos propositions. Je pense que c'est ainsi qu'une association digne de ce nom doit fonctionner et je suis persuadé que vous partagez mon sentiment." [57]

"Pour qu'une association fonctionne bien, il convient tout d'abord qu'elle soit composée du nombre le plus élevé possible d'adhérents, actifs et s'impliquant totalement." [59]

"Il convient (...) que les praticiens jouent le jeu et participent massivement à la vie de l'association en se mettant à jour de leur cotisation, en votant et en s'investissant aussi bien

au niveau du Conseil d'Administration qu'au niveau des Commissions. C'est uniquement dans ces conditions que l'AVEF pourra pleinement remplir sa mission, multiplier ses actions et apporter aux praticiens le service qu'elle ambitionne de leur rendre." [61]

Parallèlement, les praticiens sont remerciés lorsque enfin ils s'investissent davantage :

"Ce premier numéro de votre revue est une réussite sur le plan de votre participation tant de fois sollicitée. Vous y trouverez en effet des articles conçus par des membres désireux d'apporter leur contribution à la vie du groupe." [9]

"Notre appel en faveur de l'intervention des Associés dans les colonnes de Pratique Vétérinaire Equine a été entendu. Deux articles (...) ont pris place dans ce premier numéro de 1982. certes, ils se veulent modestes et sans prétention, mais ils prouvent que l'on peut (quand on veut) faire vivre une publication professionnelle en participant effectivement à sa rédaction." [16]

"... le fruit de l'effort collectif d'un groupe de jeunes vétérinaires équins. (...) Cette participation des praticiens à la formation de leurs confrères est l'illustration de ce vers quoi nous devons tendre en France où les milieux universitaires sont pauvres en enseignants impliqués en Médecine et Chirurgie équine et en tout cas insuffisamment structurés. [30]

"Il présente la particularité remarquable d'être le fruit d'une participation exceptionnelle de vétérinaires praticiens. Ces derniers (...) ont pris le temps et la peine de présenter pour vous une part de leur expérience quotidienne pour contribuer ainsi à la formation continue de leurs confrères. C'est là, à mon sens, une des expressions les plus nobles de la déontologie." [31]

IV.6. Des efforts de communication externe

L'objectif de la communication externe est de présenter au public, voire aux pouvoirs publics, en quoi consiste l'association, ses rôles, son organisation.

IV.6.1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION AU GRAND PUBLIC

A une époque où le nombre de chevaux ne cesse de diminuer en France, mais que le cheval de loisir commence à se développer, l'AVEF est consciente du rôle à jouer de la profession pour encourager ce renouveau de l'équitation.

C'est ainsi que l'AVEF est régulièrement présente au Salon du Cheval de Paris (dès le premier en 1972). Cette manifestation est l'occasion de rencontrer des professionnels de la filière cheval, mais également de nombreux cavaliers, visiteurs,... Selon les années, des conférences sont organisées par l'AVEF pour le grand public, de façon à le sensibiliser sur des problèmes particuliers (ex : prévention des maladies contagieuses courantes en 1973, la visite d'achat en 1974, parasitologie équine en 1978, diagnostic de gestation chez la jument, le tétanos en 1981,...).

Quand elle n'organise pas de conférences, l'AVEF se tient disponible sur un stand, assurant ainsi une présence vétérinaire aussi bien pour les animaux que pour le grand public.

L'AVEF participe ainsi au Salon du cheval de Paris de 1972 à 1982.

De la même manière, nous pouvons signaler la participation de l'AVEF au Salon du Cheval de Marseille en 1975 et 1976 (en partenariat avec la CNVSPA et les GTV), ainsi qu'à la Foire Internationale de l'Agriculture de Vérone (Italie) en 1978.

IV.6.2. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION DANS DES REUNIONS PROFESSIONNELLES

La participation à des Salons tels que le Salon du Cheval ou de l'Agriculture est remise en question quelques années plus tard. La participation à des salons plus "professionnels"

tels que le congrès GTV est préférée en 2000, sous forme d'un stand (avec présentation de la Lettre de l'AVEF, promotion du congrès annuel).

En 2000, l'AVEF est sollicitée par le Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral pour s'associer aux Rencontres Nationales Vétérinaires de Lyon. Ces "rencontres" sont l'occasion de présenter l'association aux praticiens d'une part, mais également aux étudiants.

Tout comme l'AVEF essaye de faire preuve d'une ouverture d'esprit en collaborant avec les autres institutions professionnelles, elle a fait part d'une ouverture vers l'international très progressive mais désormais bien installée.

V. UNE OUVERTURE INTERNATIONALE TRES PROGRESSIVE

V.1. Projet de création d'une Fédération Vétérinaire Equine Internationale

Depuis la création de l'AVEF, le président fondateur R. Lesaffre rêvait de créer un regroupement plus vaste à l'échelle internationale rassemblant, confraternellement unis, des vétérinaires ayant en commun l'amour du cheval et oeuvrant pour lui.

Dès 1974, les congrès ou réunions professionnelles regroupent de plus en plus de congressistes ou conférenciers étrangers. On peut ainsi lire dans un éditorial de 1974 : *"La présence renouvelée dans ses assises annuelles de participants étrangers montre la tendance de notre Association à se tourner résolument vers l'avenir en s'ouvrant largement sur le monde extérieur."* [8] Des contacts sont fréquents, à titre individuel ou collectif, avec la BEVA, puis avec les associations allemandes et italiennes. Une collaboration commune est envisagée.

Les relations internationales de l'AVEF ne font que grandir. Ainsi les Pr Coulon et Venturini présentent tous deux des communications lors du premier congrès de l'Association Italienne des Vétérinaires Equins (Societa Italiana di Ippologia) à Venise en 1975. L'année suivante c'est le commandant de Faucompret qui représente l'AVEF à la journée d'étude de l'association italienne.

Deux ans plus tard, le projet de Fédération Vétérinaire Equine Internationale voit le jour. Une réunion internationale a lieu le 21 février 1976 à Strasbourg, groupant des représentants des bureaux des principales associations équines européennes intéressées par le projet. Des représentants autrichiens, allemands, anglais, hollandais, irlandais, italiens, suisses sont présents. Etaient également intéressés mais ne pouvaient pas se rendre à la réunion des représentants espagnols, suédois, canadiens et tchécoslovaques. Un compte-rendu de cette réunion paraît dans le deuxième numéro de 1976. Les buts sont les suivants :

- Rassembler et diffuser rapidement aux Bureaux des associations nationales les informations concernant les principales réunions, congrès,...thèmes et projets divers concernant les équidés à l'échelle mondiale

- Promouvoir dans la grande Europe géographique une coopération scientifique et professionnelle devant aboutir rapidement à une harmonisation des efforts de tous. [65]

De plus, un congrès international est prévu pour 1978, organisé par l'AVEF. Le lieu retenu est Monte-Carlo.

Dès lors, le Conseil d'Administration s'investit énormément dans la préparation de ce congrès. Mais malheureusement il doit être annulé pour raisons financières : *"La défection massive de nos partenaires britanniques a provoqué le déséquilibre financier qui a entraîné l'échec du congrès de Monaco et donc, pour le moment, du projet de Fédération Equine Internationale dans la forme prévue."* [66] L'AVEF tire une conclusion de cet échec : "la coopération vétérinaire franche constructive entre tous les vétérinaires praticiens européens n'est pas pour demain." [12]

Lors du CA du 6 octobre 1978, il est admis que le projet de Fédération Vétérinaire Equine Internationale ne présente pas pour l'association un caractère d'urgence. Il est tout de même confié à D. Boulet, secrétaire général, de reprendre certains contacts lors du congrès Mondial Vétérinaire de Moscou en 1979 où il est chargé de représenter l'AVEF.

V.2. Collaboration avec les pays francophones

La collaboration entre vétérinaires francophones a pris naissance grâce à l'amitié qui liait les Québécois et le secrétaire général de l'AVEF D. Boulet. Cette collaboration s'est installée très progressivement, sous forme d'abord de congrès vétérinaires internationaux francophones, puis au travers de la revue PVE.

V.2.1. ORGANISATION DE CONGRES FRANCOPHONES

Dès 1985 les Dr Vétérinaires Marcoux et Chuit intègrent le Conseil d'administration de l'AVEF, conformément aux décisions prises lors de l'AG 1984. Ce sont les premiers membres étrangers à faire partie du CA.

L'année suivante, D. Boulet assiste au congrès vétérinaire francophone organisé au Québec pour le centenaire de la fondation de la Faculté Vétérinaire de Ste-Hyacinthe. Il en revient avec "des projets intéressants". [20]

Et effectivement, l'année suivante, le congrès annuel de l'AVEF organisé à Paris et un congrès francophone, qui compte parmi ses participants un grand nombre de canadiens. Un programme touristique d'une semaine avant le congrès est même organisé pour eux (visite du Val de Loire, Saumur, Haras du Pin, Chantilly, Grosbois).

L'AG tenue lors de ce congrès 1988 jette les bases d'une collaboration francophone pour les années à venir. D. Boulet est nommé à l'unanimité "délégué aux relations étrangères francophones". Les Pr DeMuyle (Gand) et Vrins (Ste-Hyacinthe), les deux présidents de leur association vétérinaire équine nationale, intègrent le CA.

D'autres congrès francophones sont prévus, tous les trois ans. Le suivant est prévu en 1991 à Genève, sous la responsabilité de l'Association Vétérinaire Equine Suisse, et le troisième en 1994 au Québec sous la responsabilité de l'Association Vétérinaire Equine Québécoise.

V.2.2. PARTICIPATION ACTIVE A LA REVUE PVE

Suite au premier congrès international francophone en 1988, la participation étrangère à la rédaction de PVE se fait peu attendre. Dès 1990 la rédaction reçoit des articles canadiens. La portion scientifique du quatrième numéro de cette année, dont l'éditorial est rédigé par M. Marcoux, est entièrement rédigée par des canadiens ! Un an plus tard, PVE bénéficie de la contribution de confrères belges.

Cette collaboration étroite entre associations vétérinaires équines conduit l'AVEF à envisager une nouvelle gestion de PVE. C'est ainsi qu'est créée en 1992, comme nous l'avons vu dans le IV-1, une "association PVE" entre les associations belge, canadienne et française. Les suisses rejoignent l'association en 1995. En 1996 chacune des associations impliquées dans PVE se voit confiée la réalisation de son propre numéro.

Cette association fait de PVE la seule revue vétérinaire francophone de médecine et chirurgie équine. Après de nombreuses années d'existence, de nombreuses évolutions visant à améliorer le fond comme la forme, elle a tout à fait sa place aux côtés des revues scientifiques anglo-saxonnes.

V.3. Organisation de congrès internationaux

Le premier congrès international organisé par l'AVEF a lieu en 1983, à Mulhouse. Des conférences plénières ainsi que des démonstrations pratiques sont organisées. Ces dernières ont lieu de part et d'autre du Rhin. Une traduction simultanée est prévue pour les deux langues principales (français – allemand).

Ce congrès est "*une brillante réussite, tant sur le plan professionnel que sur le plan des simples relations internationales.*" [18] Plus de 350 participants étaient présents (allemands, américains, autrichiens, belges, danois, français, hollandais, italiens, luxembourgeois, norvégiens, suisses), 30 conférenciers ou démonstrateurs des différents pays.

Le succès de cette manifestation donne envie aux membres du CA de l'AVEF de réitérer ce genre de manifestation. C'est ainsi que six ans plus tard, l'expérience est de nouveau tentée à Reims. Ville relativement proche de la frontière, les organisateurs comptent donc sur une importante participation allemande, comme à Mulhouse.

Mais ce congrès ne connaît pas le succès escompté. Le bilan financier est fortement négatif : il n'y avait en effet que 140 inscrits payants ! C'est après ce congrès que R. Bordet quitte la présidence de l'AVEF, reprise comme nous l'avons déjà vu par P. Sorel.

Les congrès internationaux sont mis de côté pendant quelque temps (mis à part les congrès francophones en 88, 91 et 94), jusqu'en 1997 où l'AVEF est contactée par la World Equine Veterinary Association pour organiser le congrès mondial en 1999. L'AVEF s'attaque alors à l'organisation de ce congrès qui doit réunir 600 à 800 participants !

Il a lieu à la Cité des Sciences de la Villette la première semaine d'octobre 1999, et se termine par le célèbre Prix de l'Arc de Triomphe à Longchamp.

L'organisation en séances plénières et en séances spécialisées permet de proposer à la fois des conférences de synthèse, et des communications plus ciblées sur les recherches en cours ou des thèmes d'actualité. De nombreux posters permettent de délivrer des informations plus ponctuelles.

A part quelques soucis dans l'organisation du programme social, il semble que ce congrès soit un succès : 700 intervenants, organisateurs, congressistes et exposants, dont 30% de confrères étrangers.

V.4. Vers une ouverture européenne plus importante

V.4.1. ETABLISSEMENT DE LIENS AVEC D'AUTRES PAYS FRANCOPHONES

Dès le début de son mandat de président en 1999, P. Langlois fait part de son désir pour l'AVEF de s'ouvrir encore davantage sur l'extérieur : *"Je porte plus particulièrement mon regard vers l'Angleterre et les pays de l'Est."* [37]

- **Vers l'Angleterre**

Un "voyage d'étude" de 48h est prévu à Newmarket avec visite de l'Animal Health Trust et du centre d'entraînement pour mi-septembre 2000, juste avant le congrès de la BEVA. Mais à la suite d'un nombre insuffisant d'inscriptions, ce voyage est reporté.

Une réunion BEVA / AVEF est organisée en juillet 2000 à Chantilly autour du thème "Chirurgie pratique du Cheval". On peut lire dans le compte-rendu du CA du 30 septembre 1999 que *"le conseil (...) se félicite de l'esprit de collaboration entre les deux associations."* Cette journée rassemble plus de 100 participants, majoritairement anglais (environ 100), français (une trentaine) et quelques suisses.

Les organisateurs décident de pérenniser ce rendez-vous chaque année en se réunissant alternativement en Irlande (2001), en Angleterre et en France. Mais on n'entend plus parler de ces réunions dans les lettres de l'AVEF suivantes ...

- **Vers les pays de l'Est**

Le CA du 29 mars 2000 annonce un projet de déplacement en Hongrie. La Hongrie est un pays intéressant car le niveau vétérinaire est bon et il y a des possibilités de contacts sur place avec les associations hongroises.

Nous ne savons pas si ce projet a eu lieu, mais lors du CA du 15 juin 2001, P. Langlois relate un déplacement à Moscou qui s'est très bien passé. Une association vétérinaire russe est en cours de création, et demande le parrainage de l'AVEF.

Un poste de "relations extérieures et internationales" est créé lors du CA du 19 décembre 2001, et confié à l'unanimité à P. Langlois.

Ces échanges sont consolidés par la présence d'une délégation de conférence de l'AVEF aux printemps 2002 et 2003 lors du congrès vétérinaire de médecine équine en Russie.

V.4.2. LA PROFESSION FACE A L'EUROPE

Depuis maintenant quelques années, le vétérinaire équin évolue dans un contexte européen. L'un des premiers dossiers a notamment été celui du médicament vétérinaire : la Commission Européenne, en légiférant sur ce point et sur le statut du Cheval (destiné ou non à la consommation humaine), a "constraint" les associations vétérinaires d'Europe à se regrouper au sein de la Federation of European Equine Veterinary Association (FEEVA), pour faire entendre le point de vue du "vétérinaire équin européen". J. Bardies, également président de la FEEVA, y représente l'AVEF.

De ces échanges ont émergé beaucoup d'autres problématiques communes telles que la qualification des vétérinaires équins (comme c'est déjà le cas dans d'autres pays européens), la protection du bien-être animal (opposition au marquage des chevaux au fer rouge), l'identification des équidés, l'évolution du contrôle anti-dopage. [3]

Une autre piste de travail est à venir dans le domaine de la qualité. L'AVEF est d'ailleurs partie prenante dans l'association Qualitévet.

La FEEVA regroupe actuellement 12 pays, plus de 3000 membres. Les pays les plus représentés sont, par ordre décroissant : la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, la Suède et la France.

Créée depuis maintenant 38 ans, l'Association Vétérinaire Equine Française a considérablement évolué durant toutes ces années. Au départ plus ou moins considérée comme un "club" de vétérinaires équins majoritairement parisiens ou franciliens, elle a su évoluer, s'adapter aux exigences du terrain (aussi bien dans le domaine de la formation continue que dans celui de la défense des intérêts professionnels). Elle a tout à fait suivi l'évolution de la profession, qui n'a cessé de croître depuis les années 80 en raison d'un engouement remarquable pour le cheval de sport et de loisir.

L'association compte maintenant près de 450 membres répartis dans l'ensemble de l'hexagone, mais également des membres étrangers. L'une des évolutions importantes de l'AVEF a été son ouverture internationale, au travers de congrès internationaux, de sa revue scientifique *Pratique Vétérinaire Equine*, mais également de ses relations avec les pays de l'Est, et dernièrement de sa participation aux actions de la FEEVA.

Toujours dans un souci d'évolution, il nous a semblé important de demander aux membres leur avis sur leur association : pourquoi ont-ils choisi d'y adhérer, ont-ils été satisfaits de leur choix, quelles sont les perspectives d'évolution qu'ils souhaiteraient voir adopter, etc...

C'est ce que nous allons étudier en deuxième partie, grâce à une enquête réalisée auprès des adhérents de l'AVEF.

DEUXIEME PARTIE : ENQUETE AUPRES DE VETERINAIRES MEMBRES DE L'AVEF

I. MATERIELS ET METHODES

I.1. Objectifs de l'enquête

L'enquête réalisée auprès des membres de l'AVEF a pour but de connaître leur opinion sur leur association. Est-ce qu'elle leur apporte tout ce qu'ils cherchaient en adhérant, au contraire ce qu'elle ne leur apporte pas, ce qu'ils aimeraient voir changer ou évoluer, etc. Elle permet également de dresser un "profil" des adhérents.

En parallèle nous voulions mener une enquête auprès de vétérinaires ayant une activité équine dans leur clientèle, mais non membres de l'AVEF. Elle a pour objectifs de connaître les failles de l'AVEF, ce qui lui manque pour intéresser ces personnes. Nous verrons ultérieurement que nous avons eu quelques soucis pour cette deuxième enquête.

A partir de ces deux enquêtes, le but est de cerner les domaines dans lesquels des efforts sont à faire pour rassembler davantage de cotisants.

I.2. Réalisation de l'enquête

I.2.1. REALISATION DU QUESTIONNAIRE

Celle-ci s'est déroulée en trois étapes : dans un premier temps la **rédaction** d'une ébauche de questionnaire, puis le **test** de ce premier questionnaire auprès de quelques personnes, enfin la **correction** en fonction des remarques formulées par les sondés.

- Lors des Journées AVEF du Touquet en 2002, un questionnaire de satisfaction concernant l'organisation, le thème du congrès, mais également l'AVEF elle-même avait été distribué aux congressistes. Nous pensions utiliser ce questionnaire pour notre étude.

Mais il était impossible à exploiter correctement : pas de connaissance du statut de la personne sondée (praticien, professeur, étudiant ou autre), de la part d'équine dans son activité, etc.

Il a donc été décidé d'en rédiger un nouveau, mais en se basant sur cette ébauche.

Les premières questions concernent la personne (âge, école de sortie, statut,...) puis tout de suite une opinion générale de l'AVEF. Il est en effet important de poser cette question au début plutôt qu'à la fin du questionnaire, où le jugement du sondé peut être influencé par les questions précédentes.

Un maximum de questions fermées a été posé, avec réponses proposées à cocher.

Tableau II : Avantages et inconvénients des questions ouvertes et fermées

	Avantages	Inconvénients
Questions ouvertes	<ul style="list-style-type: none"> • Elargit les réponses, ce qui permet d'obtenir des informations variées • Biaise au minimum les informations en n'imposant pas de direction pour répondre 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande au sondé réflexion, effort et temps pour répondre • Peuvent être mal comprises • Difficiles à traiter statistiquement
Questions fermées	<ul style="list-style-type: none"> • Réponses claires, précises et non ambiguës • Traitement statistique facilité 	<ul style="list-style-type: none"> • N'élargit pas le recueil d'informations • Impose un choix de réponses

Dans la mesure du possible, nous avons donc essayé de penser ce que pourraient répondre les vétérinaires pour codifier les réponses. Une possibilité d'ouverture était tout de même offerte : "autre : ...".

La cible de notre enquête est constituée par les vétérinaires membres de l'AVEF; la plupart sont praticiens, par conséquent très occupés dans la journée. Il nous a donc semblé important de faire un questionnaire court (3 pages maximum), prenant à peine 10 minutes à remplir.

- Une fois l'ébauche rédigée, elle a été envoyée en test aux membres du Conseil d'Administration de l'AVEF ayant un E-mail, afin de recevoir le plus rapidement possible les corrections éventuelles. Certains membres du CA ont ensuite été contactés par téléphone pour avoir leur avis sur le questionnaire.

- Une fois les quelques corrections faites, notre questionnaire était prêt à être diffusé. L'enquête a été menée de août 2003 à novembre 2003.

Les deux questionnaires figurent en annexe.

I.2.2. CIBLES DES QUESTIONNAIRES

Le premier questionnaire s'adressait aux vétérinaires membres de l'AVEF, qu'ils soient praticiens, professeurs, chercheurs, etc. La liste de ces vétérinaires a été obtenue auprès du secrétariat de l'AVEF.

Le deuxième questionnaire s'adressait aux vétérinaires praticiens déclarant une activité équine, non membres de l'AVEF. Nous avions pensé dans un premier temps obtenir une liste de ces vétérinaires auprès d'un laboratoire commercialisant une spécialité uniquement équine. Nous tenons d'ailleurs à remercier le laboratoire Intervet qui nous a fourni cette liste. Mais après réflexion, une telle liste contenait inévitablement des erreurs, des vétérinaires pouvant commander en quantité importante une spécialité, sans avoir une activité équine majeure. De plus, nous ne disposions ni des coordonnées des cabinets ou cliniques, ni du statut membre / non membre de l'AVEF. Une recherche manuelle colossale était par conséquent inévitable.

Nous avons donc décidé de faire appel à l'équipe gérant l'annuaire officiel des vétérinaires, le ROY. Nous leur avons demandé un échantillon de 250 vétérinaires pris au hasard déclarant une activité équine (c'est à dire ayant inscrit "EQ" ou "cv" dans l'annuaire) et non membres de l'AVEF. Une telle liste a pu être obtenue, avec coordonnées des vétérinaires. Nous remercions d'ailleurs J. Pernot et C. Malick d'avoir répondu favorablement à notre requête.

I.2.3. MODES D'ENVOIS DES QUESTIONNAIRES

Il était initialement prévu de mener les deux enquêtes entièrement par téléphone, pour éviter les coûts d'une enquête écrite avec envois postaux, mais également pour être sûrs d'avoir des questionnaires remplis dans les meilleurs délais. Cependant nous disposions

pour de nombreux vétérinaires d'une adresse E-mail; c'est donc ce mode d'envoi qui a été réalisé pour tous les vétérinaires ayant communiqué une adresse internet. Un premier envoi suivi un mois plus tard d'une relance avec date butoir pour les vétérinaires n'ayant pas répondu au premier envoi a été réalisé.

Un certain nombre ont été contacté par téléphone, et quand ils le demandaient, par fax ou courrier (le plus rarement possible, cf supra). Les vétérinaires avaient été mis au courant de notre étude et prévenus de notre appel téléphonique par une note parue dans la Lettre de l'AVEF n°33 (2^{ème} trimestre 2003).

Enfin, quand cela était possible, des questionnaires ont été remis en mains propres.

I.2.4. TRAITEMENT DES DONNEES

Les réponses aux questionnaires ont été rentrées sur le logiciel Excel à raison d'une ligne par questionnaire et une colonne par question. Pour les questions à choix multiple, nous avons décidé de faire une colonne par réponse, car de nombreux vétérinaires avaient coché plusieurs cases dans la même question. Il était ensuite rentré "oui" ou "non" dans la réponse.

Les réponses aux questions ouvertes étant peu nombreuses, nous avons décidé de les traiter à la main, des regroupements pouvant être effectués. Pour des raisons de place, les réponses à ces questions ne figurent pas dans la base de données. En revanche, toutes les réponses aux questions fermées y figurent (annexe 7).

II. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

II.1. Résultats du questionnaire "adhérents"

II.1.1. NOMBRE DE QUESTIONNAIRES REÇUS

93 vétérinaires ont été sondés, soit **20,8 %** des 447 adhérents à jour de leur cotisation le 1^{er} novembre 2003.

157 mails ont été envoyés (soit la quasi-totalité des vétérinaires ayant communiqué une adresse E-mail), 54 vétérinaires ont répondu par cette technique.

La répartition des modes de réception des questionnaires est la suivante :

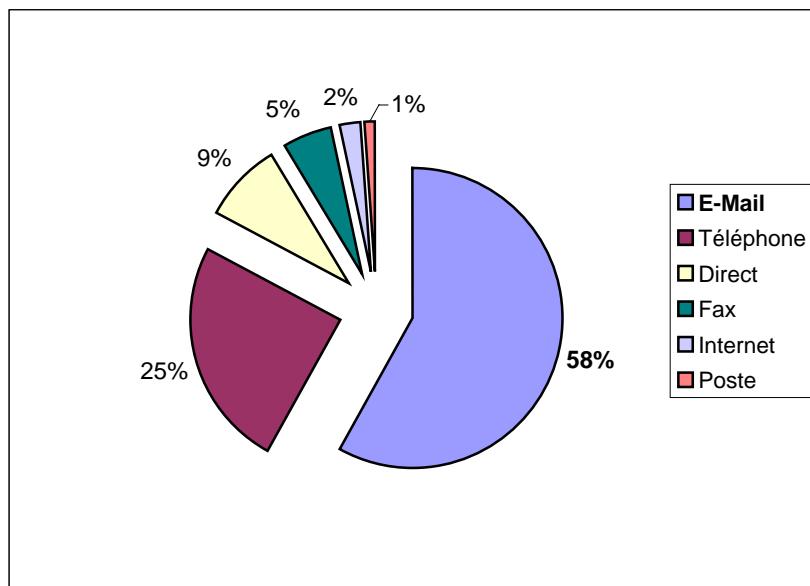


Figure 4 : Répartition des modes de réception des questionnaires

II.1.2. RESULTATS CONCERNANT LA PRESENTATION DES MEMBRES DE L'AVEF

Grâce à la liste des membres à jour de leur cotisation parue sur le site Internet de l'AVEF début novembre 2003, nous avons pu répartir les vétérinaires selon leur département d'une part (répartition ne concernant que les praticiens), mais également selon leur sexe.

- Répartition par département (hors DOM-TOM)

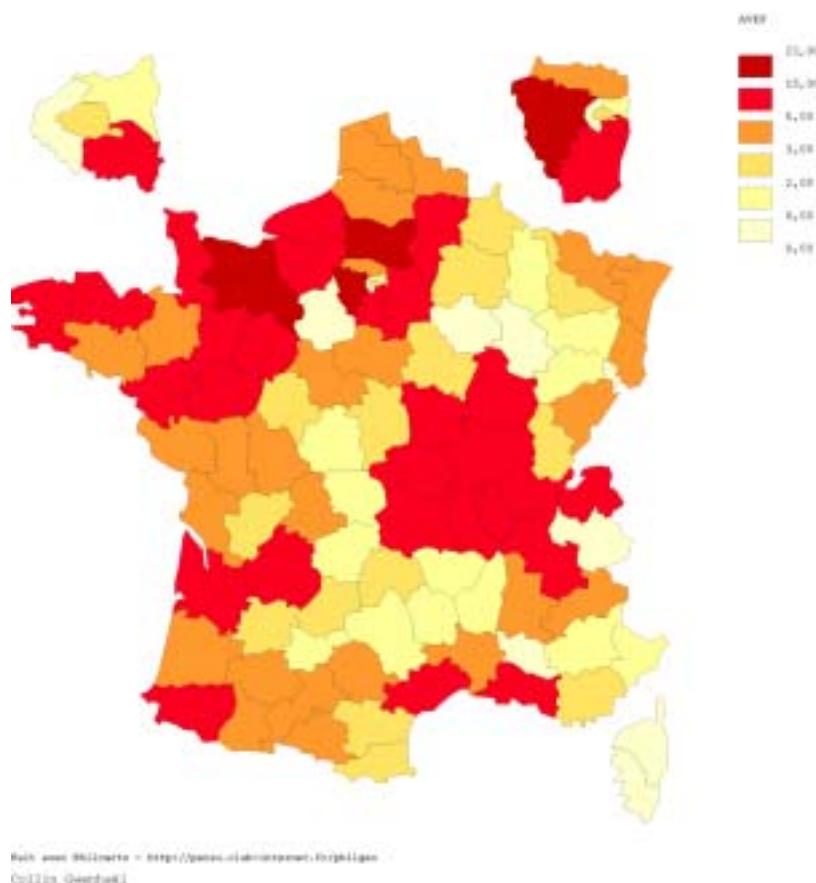


Figure 5 : Répartition par département des vétérinaires **praticiens** membres de l'AVEF au 1^{er} novembre 2003

- Répartition par sexe

Sur 447 adhérents à jour de leur cotisation en novembre 2003, on peut compter 358 Hommes et 89 Femmes, aux erreurs de prénoms mixtes près.

Soit **80 % d'Hommes** et **20% de Femmes**.

- **Répartition par âge (N=93)**

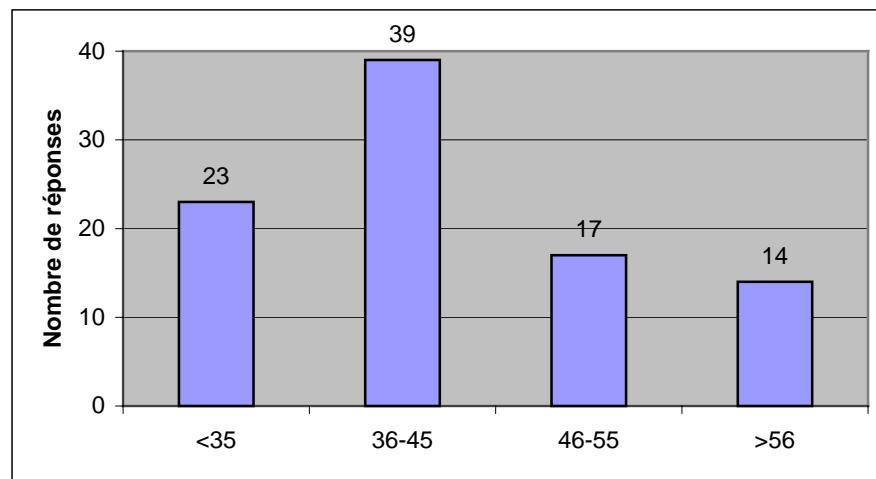


Figure 6 : Répartition des membres de l'AVEF par classe d'âge

- **Répartition par Ecole Vétérinaire de sortie**

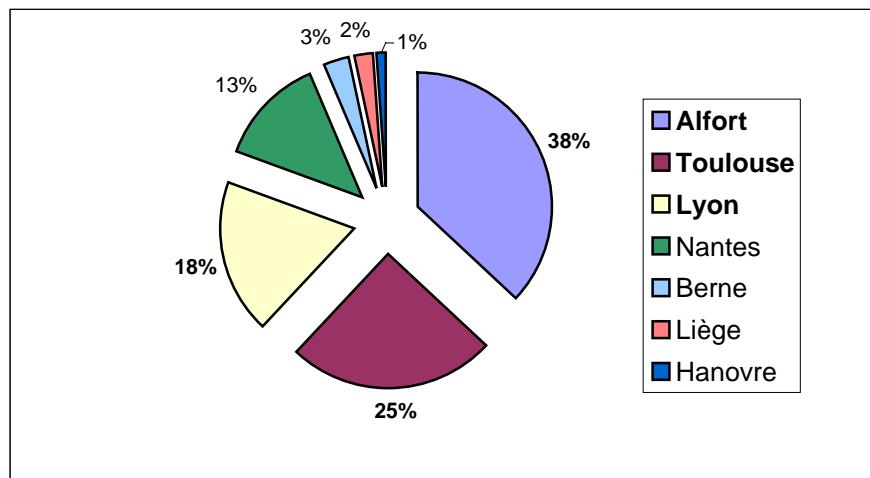


Figure 7 : Répartition des membres de l'AVEF par Ecole Vétérinaire de sortie

- **Quel type d'activité exercez-vous?**

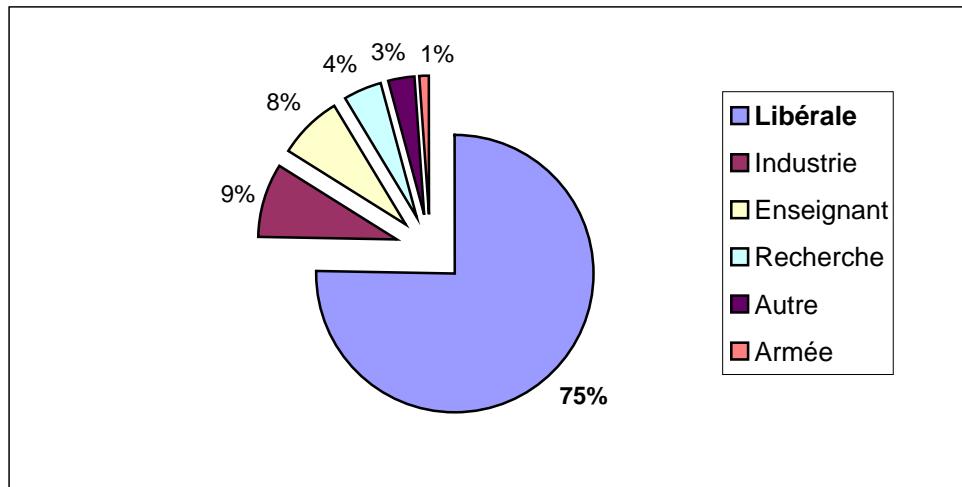


Figure 8 : Répartition des membres de l'AVEF par activité

- **Quelle est la part d'équine dans votre activité?**

Tableau III : Répartition des praticiens membres de l'AVEF selon l'importance de leur activité d'équine

	< 25 %	25 – 49 %	50 – 74 %	75 – 99 %	100 %
Nombre de praticiens	16	20	9	7	17

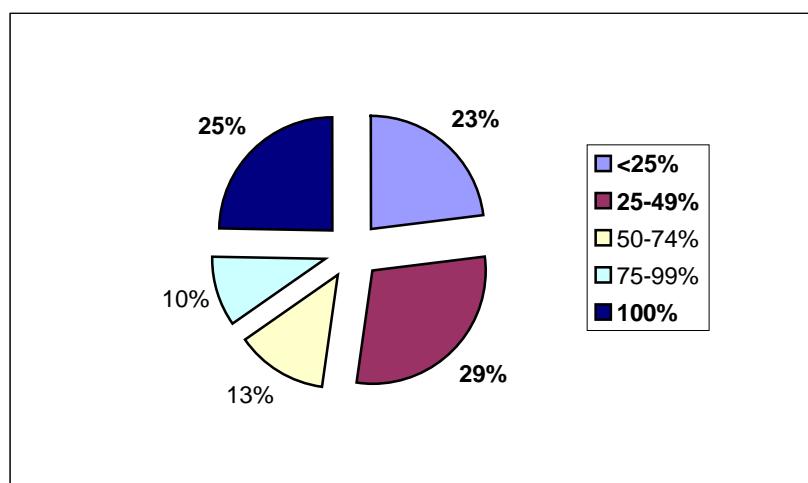


Figure 9 : Répartition des membres de l'AVEF par pourcentage d'activité équine

- **Depuis quand êtes-vous membre de l'AVEF?**

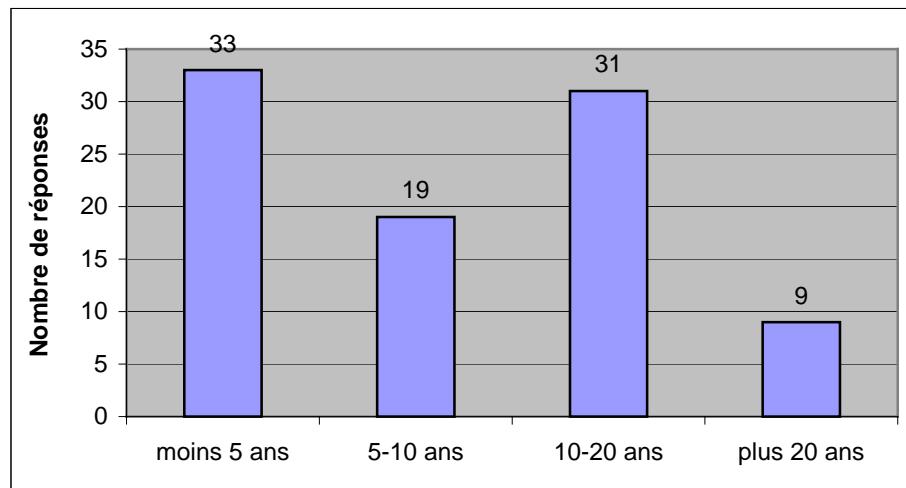


Figure 10 : Répartition des membres de l'AVEF selon leur ancienneté dans l'association

- **Quelles étaient vos motivations pour adhérer à l'AVEF?**

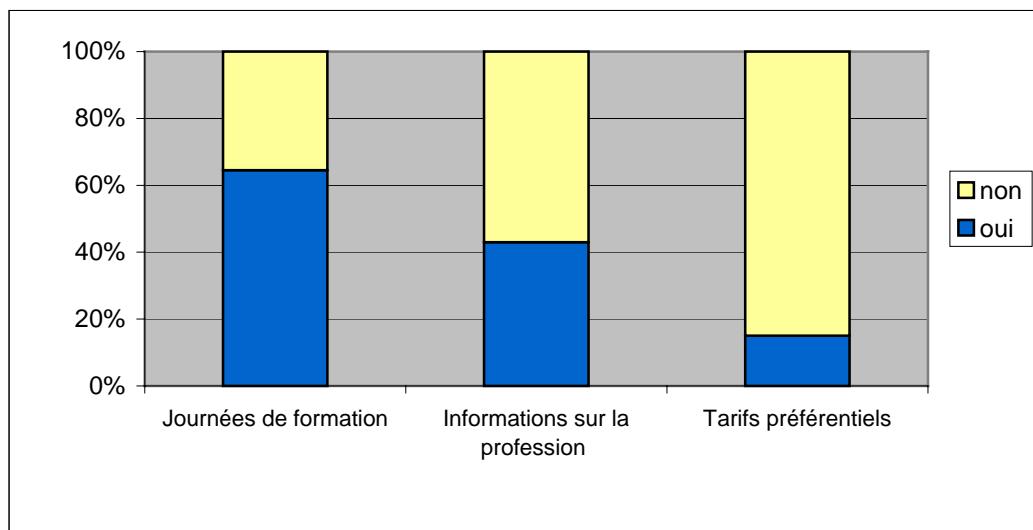


Figure 11 : Répartition des raisons pour les vétérinaires d'adhérer à l'AVEF

En plus de ces trois choix, les vétérinaires avaient la possibilité de cocher la case "autre", et donc de nous exposer d'autres raisons d'adhérer.

23 vétérinaires ont exposé des motivations autres ou supplémentaires. Elles peuvent être regroupées en trois classes :

- 9 ont choisi d'adhérer à l'AVEF car ils y trouvent des occasions de rencontres et d'échanges avec des confrères.
- 6 parce que c'est la seule association équine
- 2 pour l'aspect "défense de la profession"

Les autres ont des raisons plus personnelles, et notamment en relation avec leur secteur d'activité de recherche ou clinique.

- **L'AVEF a-t-elle répondu à vos attentes?**

78 réponses à cette question, sur les 93 questionnaires remplis.

87 % ont répondu "oui".

13 % ont répondu "non".

- **Qu'est-ce qui vous a déçu?**

16 remarques ont été formulées sur les 93 questionnaires. Nous avons pu les regrouper en 3 catégories :

- Manque de "pratique", de réunions régionales
9 remarques sur 16, soit **56.3 %**
- Niveau du congrès (trop spécialisé ou au contraire trop basique)
3 remarques sur 16, soit 18.8 %
- Autres : Remarques diverses, notamment sur l'ambiance de l'AVEF, jugée un peu trop fermée par certains, surtout si on ne fait pas de la pratique équine pure.
4 remarques sur 16, soit 25 %

- **Qu'est-ce qui vous a le plus plu?**

60 remarques ont été formulées sur les 93 questionnaires. Nous avons également pu les regrouper en 4 catégories :

- Qualité de la formation et de l'information continue, notamment au travers des journées annuelles, mais également des revues.
34 remarques, soit 56.7 %
- Contacts avec des confrères de même activité, convivialité
18 remarques, soit 30 %

- Défense des intérêts professionnels sur des sujets propres à l'équine
6 remarques, soit 10 %
- Dynamisme
2 remarques, soit 3.3 %

- **Qu'en attendez-vous de plus?**

27 remarques ont été formulées sur les 93 questionnaires. Nous avons pu les regrouper en 3 catégories principales, et une dernière très diverse.

- Formation continue : davantage de sujets "pratiques", de rencontres sur des sujets restreints, de recherche
13 remarques, soit 48.1 %
- Plus grande ouverture d'esprit, des commissions moins intimistes
6 remarques, soit 22.2 %
- Ouverture internationale
3 remarques, soit 11.1 %
- Autres : création d'une liste des vétérinaires avec les activités de chacun pour savoir à qui référer pour quel examen, commission sur l'exercice illégal,...

II.1.3. RESULTATS A PROPOS DE "LA VIE DE L'AVEF"

- **Connaissez-vous la "Lettre de l'AVEF"?**

93 réponses à cette question.

91 ont répondu "oui", soit 98 %

2 ont répondu "non", soit 2 %

- **En êtes-vous satisfaits?**

Sur les 91 réponses "oui" à la question précédente, 89 ont répondu à cette question.

81, soit 91 % ont répondu "oui"

8, soit 9 % ont répondu "non"

- **Qu'aimeriez-vous y trouver de plus?**

3 choix pour la réponse à cette question : des cas cliniques, plus de photos, et/ou plus d'informations sur les formations post-universitaires.

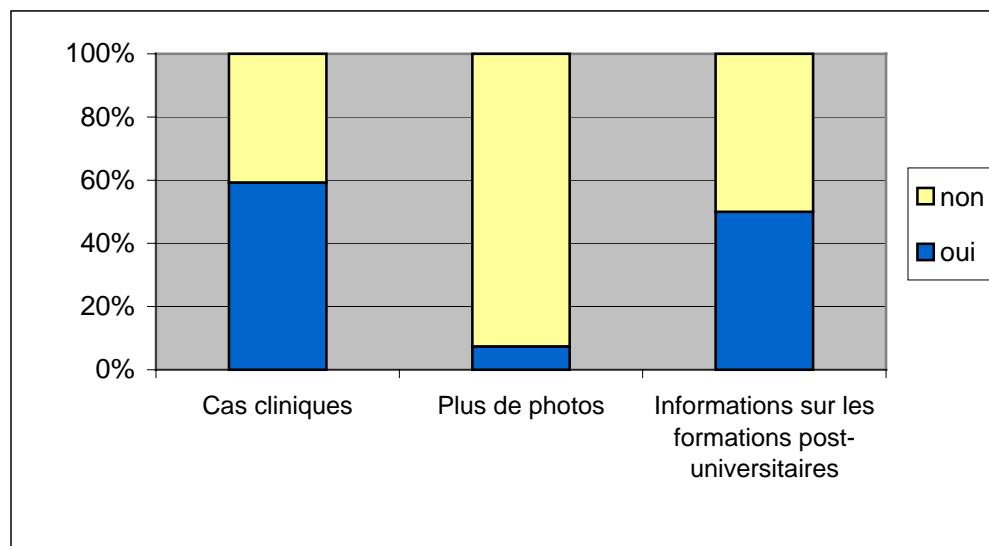


Figure 12 : Répartition des éléments à ajouter au contenu de la Lettre de l'AVEF

Bien que la question ne laisse pas de possibilité d'ouverture, 12 vétérinaires ont fait part d'éléments supplémentaires qu'ils aimeraient voir figurer dans la Lettre :

- des fiches techniques : 4
- des informations épidémiologiques : 3
- des informations judiciaires (procès en cours) : 2
- des informations pratiques : 2
- des informations scientifiques (dernières recherches, techniques nouvelles) : 1
- des petites annonces : 1
- l'annonce des formations post-universitaires étrangères : 1

- **Connaissez-vous le site Internet de l'AVEF?**

92 réponses à cette question.

57 ont répondu "oui", soit 62 %

35 ont répondu "non", soit 38 %

- **En êtes-vous satisfaits?**

Sur les 57 réponses "oui" à la question précédente, 40 ont répondu à cette question.

33, soit 82 % ont répondu "oui"

7, soit 18 % ont répondu "non"

- **Qu'aimeriez-vous y trouver de plus?**

3 choix pour la réponse à cette question : des cas cliniques, une boîte à idées, et/ou plus de liens. Une ouverture est permise : "autre : ..."

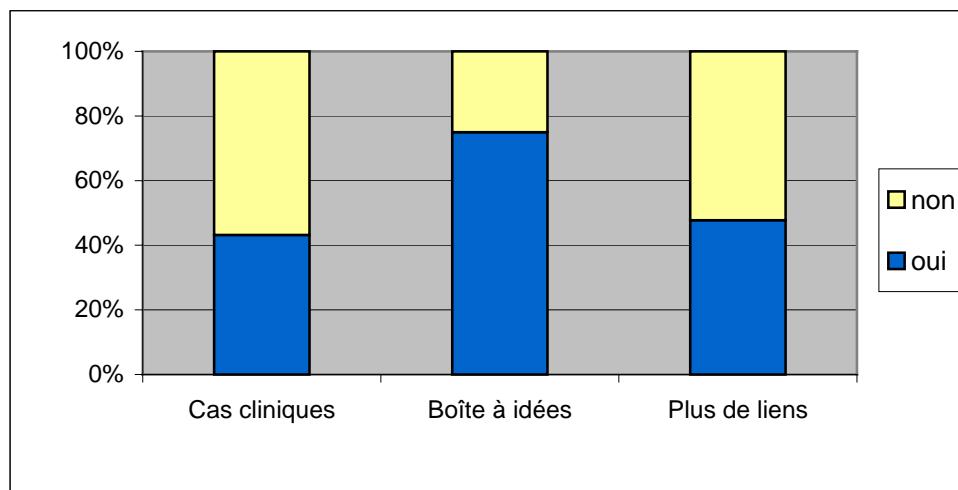


Figure 13 : Répartition des éléments à ajouter au contenu du site Internet de l'AVEF

12 vétérinaires ont coché la case "autre", proposant d'intégrer au site Internet les éléments suivants :

- de la bibliographie (avec critiques des ouvrages ou articles) : 3
- de l'actualité : 3
- des fiches techniques, des conférences : 3

- des questions / réponses : 1
- des photos : 1

▪ **Connaissez-vous les commissions de l'AVEF?**

92 réponses à cette question.

87 ont répondu "oui", soit 95 %

5 ont répondu "non", soit 5 %

▪ **Etes-vous membre de l'une d'entre elles?**

92 réponses à cette question.

24 ont répondu "oui", soit 26 %

68 ont répondu "non", soit 74 %

▪ **Selon vous, dans quel domaines l'AVEF doit jouer un rôle déterminant?**

	Formation continue	Défense des intérêts professionnels	Informations (sanitaires, administratives, politiques,...)
Très favorable	74	59	44
Favorable	14	24	43
Peu favorable	4	6	3
Défavorable	0	0	0
TOTAL	92	89	90

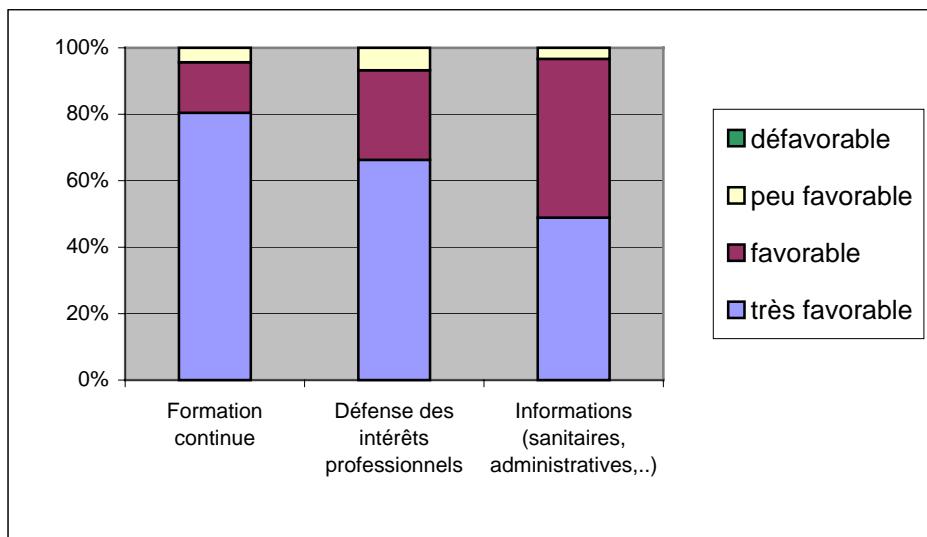


Figure 14 : Domaines dans lesquels l'AVEF a un rôle important à jouer

II.1.4. RESULTATS A PROPOS DES JOURNEES DE FORMATION

- Connaissez-vous l'existence des journées de formation, ateliers,..? Etes-vous bien informé des dates, modalités d'inscription, programmes?

	Connaissance des journées		Bien informé?	
	Oui	Non		
Oui	85	92 %	60	63%
Non	7	8 %	27	31%
TOTAL	92		87	

- Si non, où aimeriez-vous trouver ces informations?

3 choix pour la réponse à cette question (lettre de l'AVEF, site Internet de l'AVEF, presse vétérinaire), ainsi qu'une ouverture (autre :).

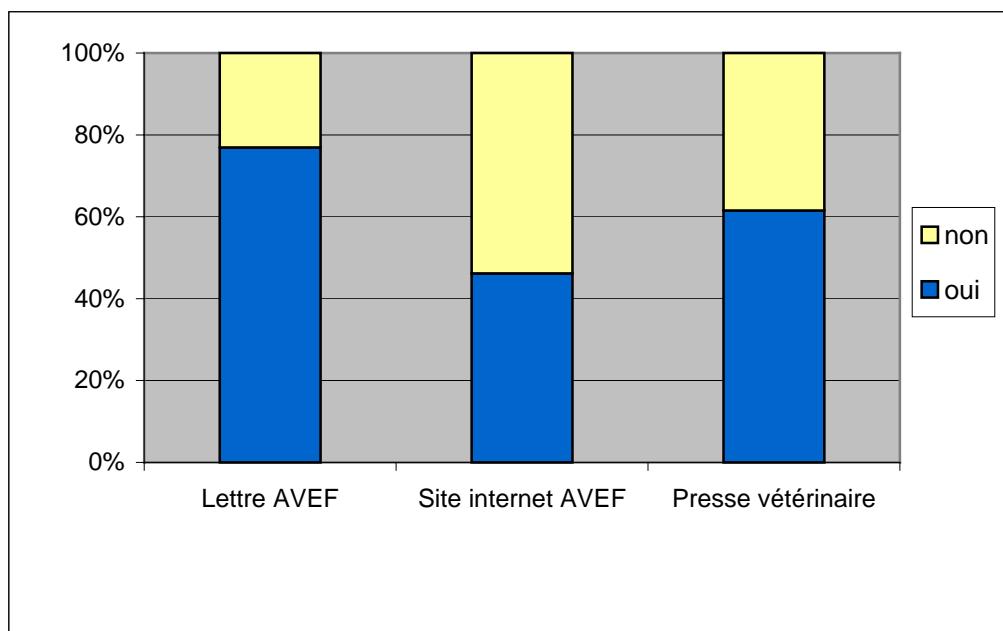


Figure 15 : Répartition des lieux où trouver les informations sur les journées de formation post-universitaires organisées par l'AVEF

4 suggestions supplémentaires ont été émises :

- par mailing : 2
- par courrier séparé : 1
- réalisation d'un calendrier des formations : 1

▪ **Participez-vous à ces journées?**

90 réponses à cette question.

51 ont répondu "oui", soit 57 %

39 ont répondu "non", soit 43 %

▪ **Si oui, combien par an?**

Sur les 51 ayant répondu "oui" à la question précédente, 46 ont répondu à cette question.

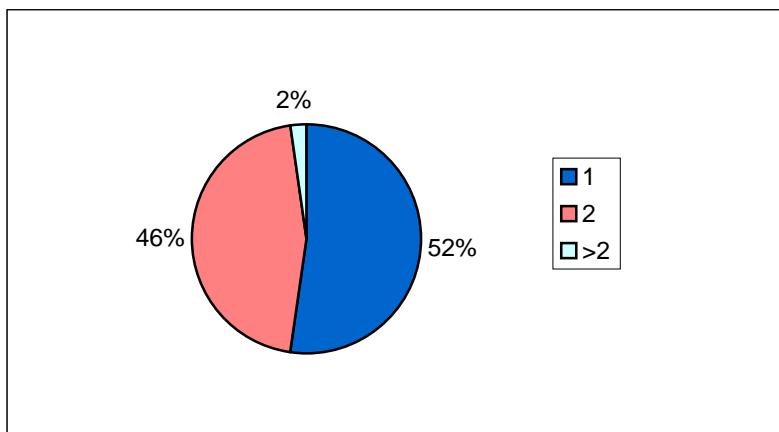


Figure 16 : Répartition du nombre de formations post-universitaires annuelles autres que le congrès réalisées par les vétérinaires membres de l'AVEF

- **Si non, pourquoi?**

39 sondés ont répondu "non" à la question précédente, mais 52 ont répondu à celle-ci.

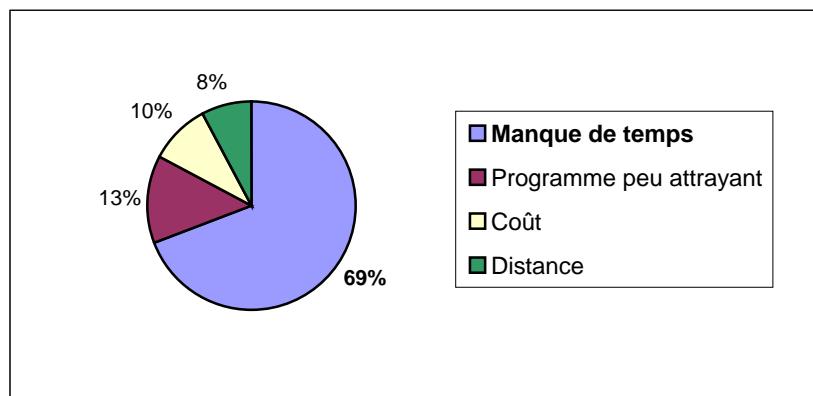


Figure 17 : Répartition des éléments empêchant de participer aux formations post-universitaires

II.1.5. RESULTATS A PROPOS DU CONGRES ANNUEL

- **Participez-vous au congrès annuel de l'AVEF?**

92 réponses à cette question.

83 ont répondu "oui", soit 90 %

9 ont répondu "non", soit 10 %

- **Si oui, en êtes-vous satisfait?**

Sur les 83 ayant répondu "oui" à la question précédente, 82 ont répondu à cette question.

75 ont répondu "oui", soit 91 %

7 ont répondu "non", soit 9 %

- **Qu'est-ce qui vous attire le plus au congrès?**

Nous avions pensé que les vétérinaires ne cocheraien qu'une seule réponse, ce qui aurait permis de donner l'élément dominant motivant leur participation au congrès. Mais très souvent plusieurs cases ont été cochées, ce qui nous a obligé à traiter les données différemment.

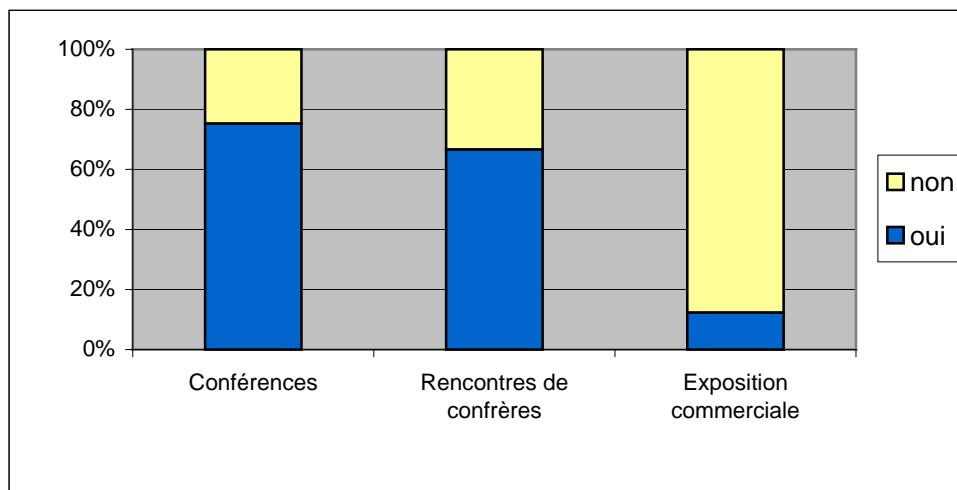


Figure 18 : Répartition des éléments motivant les vétérinaires pour assister au congrès annuel

Certaines données initiales sont tout de même exploitables :

- 26 ont coché uniquement "conférences", soit 32 %
- 20 ont coché uniquement "rencontres de confrères", soit ~ 25 %
- Aucun n'a coché uniquement "exposition commerciale"

- **Quel type de conférences préférez-vous?**

Le même problème que précédemment s'est posé. Les données ont donc été traitées de la même manière.

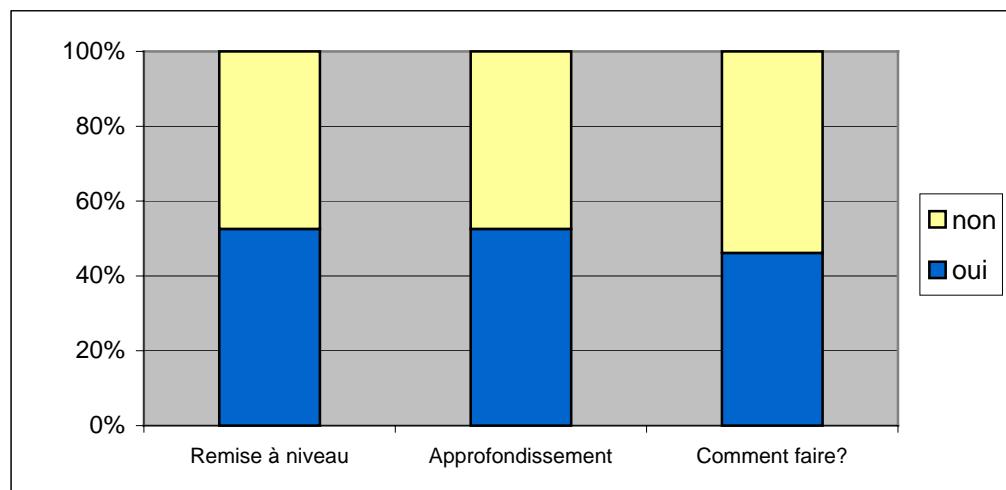


Figure 19 : Répartition des préférences de types de conférences des vétérinaires

Sur les 78 réponses à cette question :

- 16 ont coché uniquement "remise à niveau"
- 17 ont coché uniquement "approfondissement"
- 15 ont coché uniquement "comment faire"

Il est possible de relier cette information au pourcentage d'activité équine du vétérinaire :

Tableau IV : Répartition des types de conférence selon la part d'activité équine des membres de l'AVEF

	<25 %	25 – 49 %	50 – 74 %	75 – 99 %	100 %
Remise à niveau	9	13	4	4	6
Approfondissement	6	7	1	4	18
Comment faire	7	12	2	4	7

- L'organisation de 2 salles en parallèle vous satisfait-elle? Aimeriez-vous en trouver plus? Moins?

	2 salles		Plus?		1 seule salle	
Oui	66	81 %	1	1 %	17	22 %
Non	15	19 %	72	99 %	59	78 %
TOTAL	81		73		76	

- Qu'aimeriez-vous y trouver de plus?

19 remarques ont été formulées sur les 93 questionnaires :

- 5 souhaitent une présence accrue de conférenciers internationaux (23.6 %)
- 4 souhaitent un proceeding plus complet, de façon à ne pas être lésé lors de la tenue de conférences dans 2 salles en simultané. Il est suggéré la réalisation d'un CD-rom contenant les diaporamas des conférences.
- 3 souhaitent davantage de place pour des forums de discussion, des tables rondes, et notamment pour les rencontres des commissions.
- Plusieurs reviennent sur la quête d'éléments "pratiques" : cassettes vidéos, ateliers, informations sur des sujets très ponctuels.
- Enfin une remarque évoque la présence d'une garde d'enfants

- Qu'aimeriez-vous y trouver de moins?

Seulement 9 remarques sur les 93 questionnaires.

Les critiques sont variées, deux d'entre elles ont tout de même été formulées 2 fois : éviter les sujets trop "bateaux" de niveau étudiant, ainsi que la répétition de certaines conférences d'une année sur l'autre, ou d'un EPU au congrès.

- Vous ne participez pas au congrès, pourquoi?

Les 9 personnes ayant répondu qu'elles ne venaient pas au congrès ont répondu à cette question. Plusieurs cases ont pu être cochées.

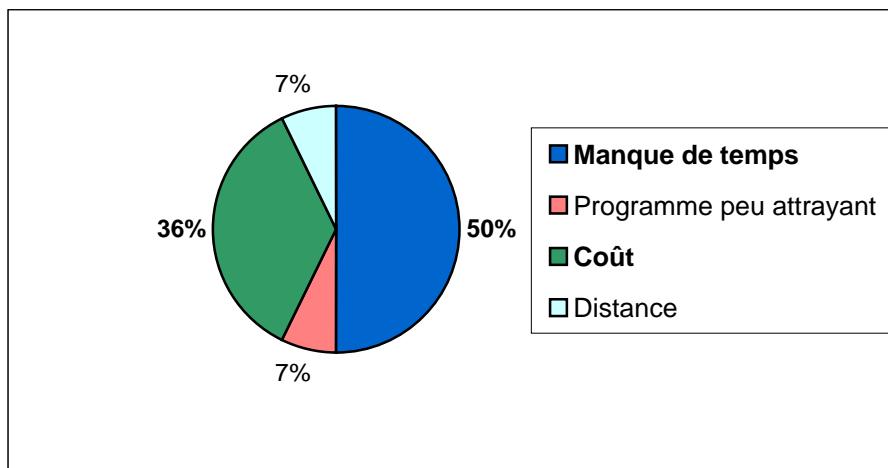


Figure 20 : Répartition des éléments empêchant certains membres de l'AVEF de participer au congrès annuel

- **Quelle période de l'année vous semble la plus adéquate pour l'organisation du congrès?**

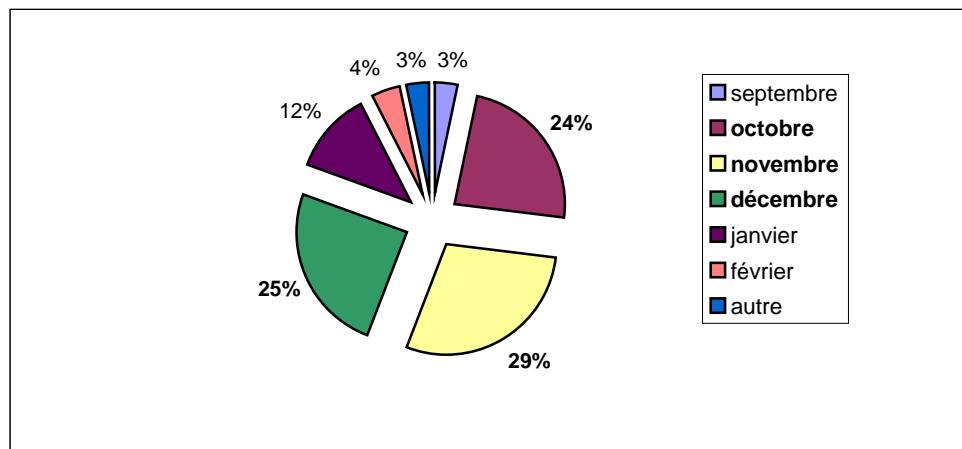


Figure 21 : Répartition des choix des vétérinaires pour le mois d'organisation du congrès

- **Préférez-vous que le congrès ait lieu à date fixe?**

83 réponses à cette question.

30 ont répondu "oui", soit 36 %

53 ont répondu "non", soit 64 %

- **Préférez-vous que le congrès se tienne en Province ou à Paris?**

81 réponses à cette question.

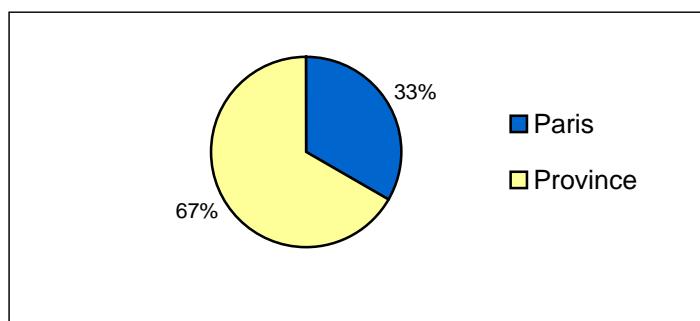


Figure 22 : Répartition des choix des vétérinaires pour les lieux d'organisation du congrès

Lors des Journées AVEF 2003 à Montpellier, un questionnaire de satisfaction sur le congrès sensu stricto a été distribué aux congressistes. Il leur a notamment été demandé leur avis sur le fait de coupler le congrès à un événement local (tels qu'un concours complet, un salon du cheval,...).

Sur 68 questionnaires remplis :

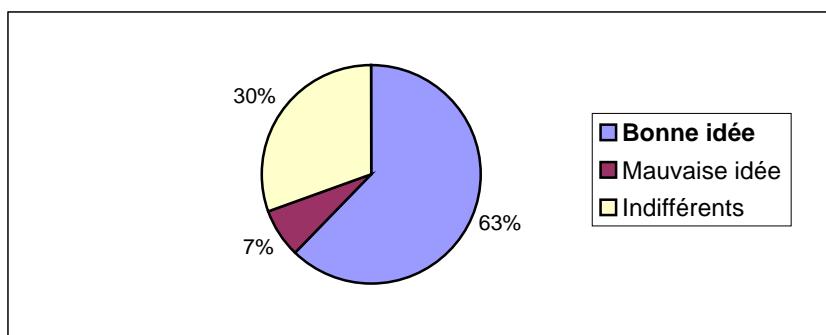


Figure 23 : Répartition des choix des vétérinaires sur le fait de coupler le congrès annuel à un événement local.

Sur les 5 qui n'apprécient pas cette initiative, 4 expliquent qu'ils pensent qu'il n'est pas possible de tout faire ; il faut alors ménager du temps libre dans l'emploi du temps pour profiter de la manifestation locale.

II.1.6. STATUT ASSOCIATIF DES VETERINAIRES MEMBRES DE L'AVEF

▪ **Etes-vous membre d'une autre association vétérinaire?**

92 réponses à cette question.

59 ont répondu "oui", soit 64 %

33 ont répondu "non", soit 36 %

▪ **Si oui, laquelle?**

59 réponses à cette question. Plusieurs cases ont pu être cochées.

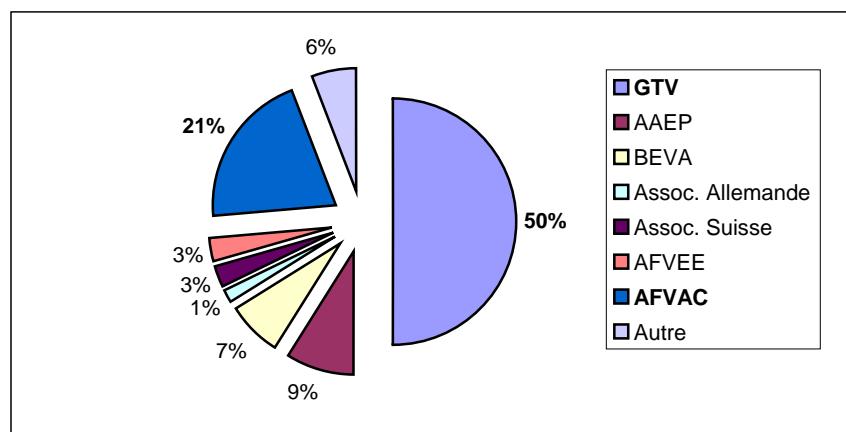


Figure 24 : Répartition des autres associations dont les adhérents de l'AVEF peuvent être membres

▪ **Vous donne-t-elle plus de satisfactions que l'AVEF?**

Sur les 59 ayant répondu "oui" à la question précédente, 50 réponses à cette question.

27 ont répondu "oui", soit 54 %

23 ont répondu "non", soit 46 %

▪ **Qu'aimez-vous dans cette association que vous aimeriez retrouver à l'AVEF?**

29 vétérinaires ont répondu à cette question. Les critiques peuvent être regroupées dans 3 catégories :

- la **quantité** des formations : de nombreux adhérents AFVAC, GTV ou BEVA reprochent à l'AVEF de ne pas organiser davantage de formations régionales (7 remarques à ce sujet).
- la **qualité** des formations : ce sont surtout les membres des GTV qui apprécient les formations plus pratiques que celles proposées par l'AVEF, elles sont plus appropriées aux praticiens mixtes (qui constituent rappelons-le la majorité des membres de l'AVEF !)
- l'**ambiance** : l'avis est partagé. Certains (3) trouvent l'AVEF plus conviviale que les GTV ou la BEVA, principalement parce que le nombre d'adhérents y est plus faible, tandis que d'autres (6), tous des adhérents GTV ou AFVAC trouvent au contraire que les vétérinaires équins manquent un peu d'humilité.

III. DISCUSSION

III.1. Discussion du protocole

III.1.1. PROBLEMES RENCONTRES LORS DE L'ENQUETE

Pour des raisons de coût et de rapidité, nous avions choisi de réaliser l'enquête par téléphone. Ce devait être le mode de communication majeur. Cependant il n'a constitué que 25 % des questionnaires remplis grâce au grand nombre de mails qui ont pu être envoyés. Nous disons bien "grâce" car mener une enquête par téléphone est particulièrement lourd : les vétérinaires sont très difficiles à joindre par téléphone, d'autant plus quand il faut les retenir une dizaine de minutes. Il nous fallait un minimum de trois appels téléphoniques par vétérinaire avant de réussir à en joindre enfin un ! Ce mode d'enquête est épuisant !

Nous tenons tout de même à remercier l'ensemble des vétérinaires ayant accepté de participer à l'enquête par téléphone ; nous avons toujours été très bien accueillis.

Un nombre plus important de questionnaires auraient pu être renvoyés par mail : sur les 157 mails envoyés, seuls 54 ont été retournés. Une relance a pourtant été effectuée auprès de tous les vétérinaires ayant un mail et n'ayant pas répondu au premier envoi. Malgré les nombreux avantages qu'offre ce nouveau moyen de communication, il imposait tout de même aux vétérinaires de prendre du temps pour lire le mail, répondre au questionnaire (quand ils arrivaient à l'ouvrir, ou quand le mail n'allait pas remplir la pile des "mails à lire" !), puis le renvoyer (sans fausse manipulation : quelques mails ont été renvoyés sans questionnaire attaché, ou alors questionnaire vierge attaché !). Par téléphone, quand nous arrivions à avoir un vétérinaire, le questionnaire était assurément rempli.

III.1.2. "REmplissage" DES QUESTIONNAIRES NON HOMOGENE

Comme nous l'avons expliqué dans le paragraphe I, les questionnaires ont été envoyés par mail, fax, poste, téléphone ou parfois remis en mains propres. Ceci implique qu'ils n'ont pas été remplis dans les mêmes conditions : les vétérinaires l'ayant rempli par téléphone

n'avaient pas les questions sous les yeux, ont certainement pris moins de temps pour réfléchir aux réponses. Ceux l'ayant eu dans les mains ont lu eux-même les questions, ont certainement pris plus de temps et de réflexion pour y répondre.

III.1.3. DIFFICULTES RENCONTREES LORS DE LA SAISIE DES DONNEES

Comme nous l'avons déjà abordé dans le paragraphe II, certaines réponses ont du être maniées différemment de ce que nous pensions initialement. Ce sont les réponses aux questions à choix multiple, où nous aurions du préciser "ne cocher qu'une seule case". Plusieurs cases ayant souvent été cochées, il nous était impossible de dégager une réponse dominante, par exemple un type de conférence préféré par la majorité des vétérinaires.

Nous avons donc manié ces données différemment, sous forme de oui/non par réponse proposée.

Ex : Quel type de conférence préférez-vous?

	oui	non
Remise à niveau		
Approfondissement		
Comment faire		

III.1.4. DIFFICULTES RENCONTREES POUR LE QUESTIONNAIRE "NON ADHERENTS"

Il était prévu initialement de mener cette étude comme nous avons mené celle vis à vis des membres de l'AVEF. Cependant elle n'a pu être que très partiellement réalisée.

Nous avons tout d'abord eu des difficultés pour obtenir une liste cohérente de vétérinaires cibles. Elle n'a été obtenue que mi-novembre 2003 grâce à l'annuaire Roy.

Ayant eu cette liste si tard, il nous était impossible de réaliser l'enquête dans sa totalité avant la date d'impression de notre travail de thèse.

Il a donc été décidé d'essayer d'avoir une dizaine de réponses, pour avoir une idée de l'avis des non adhérents sur l'AVEF.

III.2. Discussion des résultats du questionnaire "adhérents"

III.2.1. PROFIL DES MEMBRES DE L'AVEF

L'AVEF est constituée majoritairement d'Hommes (80 %). Mais cette dominance devrait progressivement s'atténuer, les écoles vétérinaires formant de plus en plus de Femmes.

La majorité des membres a entre 36 et 45 ans. Ils sortent principalement de l' ENVA (38 %), ensuite l' ENVT (25 %), puis l' ENVL (18 %). L' ENVN est la moins représentée des 4 écoles vétérinaires françaises (13 %), principalement à cause de sa relative jeunesse par rapport aux 3 autres (ouverture en 1979).

La répartition des membres de l'AVEF peut être comparée à celle des vétérinaires praticiens français déclarant une activité équine (d'après ROY 2002) :

La carte de répartition départementale (figure 25) montre une forte implantation des vétérinaires équins dans les régions d'élevage traditionnelles (Grand Ouest), en région parisienne où existent de nombreux et importants centres équestres, centres d'entraînement et hippodromes, mais aussi en Sud-Bourgogne, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes Côte d'azur, Aquitaine. En revanche, les régions Champagne-Ardenne, Poitou-Charentes, Centre et sud-Auvergne sont les plus démunies en vétérinaires équins.

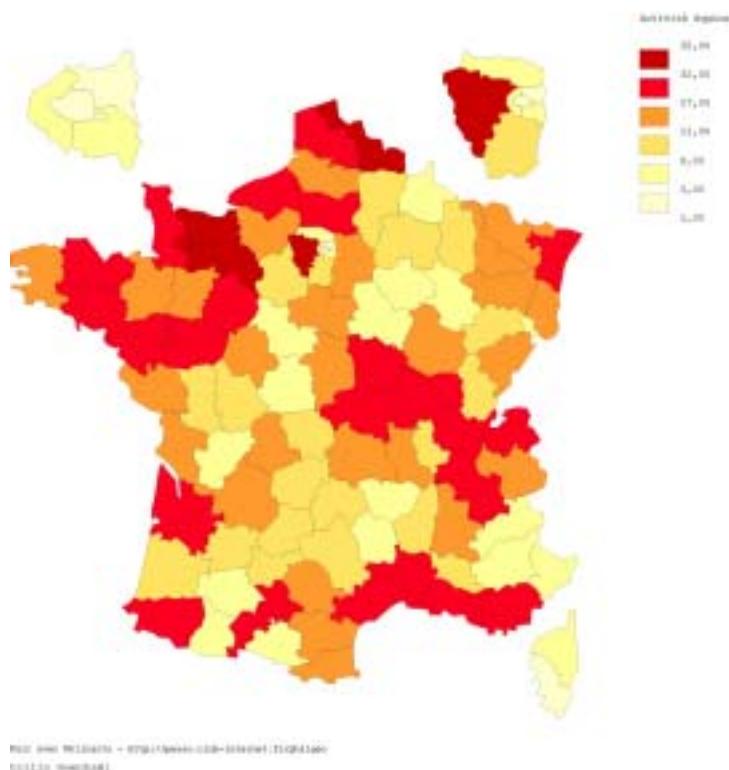


Figure 25 : Répartition par département des vétérinaires praticiens déclarant une activité équine en 2002

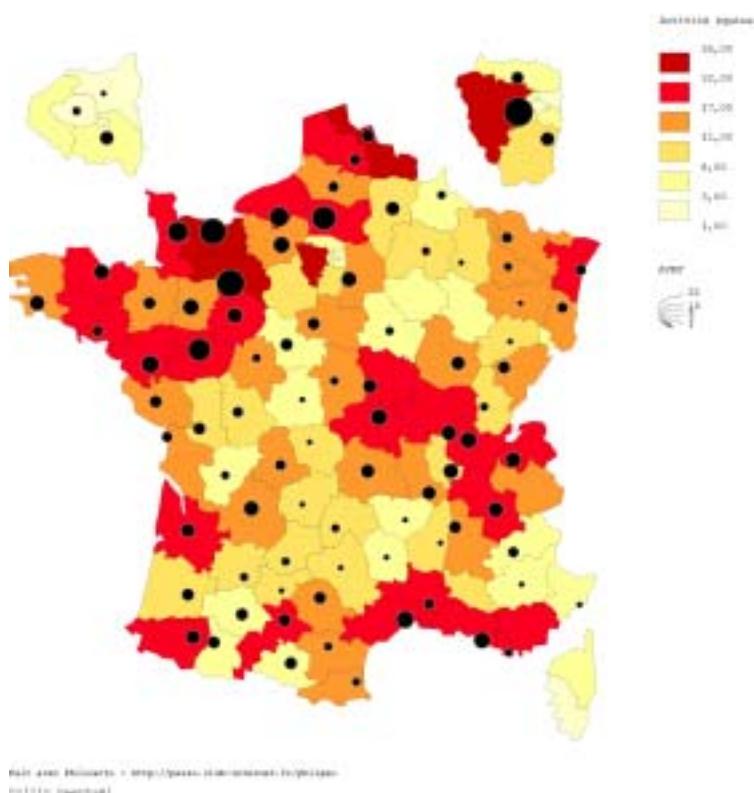


Figure 26 : Répartition par département des vétérinaires praticiens déclarant une activité équine en 2002 et des vétérinaires praticiens membres de l'AVEF au 1^{er} novembre 2003

La répartition par département des vétérinaires praticiens (75 % des membres de l'AVEF) suit à quelques exceptions près la répartition des vétérinaires déclarant une activité équine : Grand-Ouest, région parisienne, centre-est, Midi-Pyrénées.

La répartition des membres de l'AVEF par pourcentage d'activité équine est intéressante : 3 classes sont également représentées : <25 %, 25-49 % et 100 %. La moitié des adhérents de l'AVEF a moins de 50 % d'équine dans son activité. Nous sommes loin d'une association ne regroupant que des "spécialistes" du cheval !

La plupart des adhérents le sont soit depuis 10 à 20 ans, soit depuis moins de 5 ans. L'AVEF compte donc parmi ses membres un nombre non négligeable de jeunes adhérents. Ceci traduit bien le dynamisme de l'association ces dernières années.

Plus de 60 % des vétérinaires ont choisi d'adhérer à l'AVEF pour les journées de formation proposées par l'association. Mais on peut signaler qu'un nombre important (plus de 40 %) choisissent d'adhérer à l'AVEF pour la rencontre et les échanges avec des confrères de même activité.

87 % des membres sont satisfaits de leur adhésion à l'AVEF. Les critiques positives sont d'ailleurs nettement plus nombreuses que les critiques négatives : 60 contre 16. Le congrès semble être un point fort de l'AVEF : 56,7 % des remarques positives à ce sujet. Le côté convivial est également rapporté de nombreuses fois (30 %) ; inversement, peu se plaignent d'une mauvaise ambiance au sein de l'AVEF (2 remarques à ce sujet).

Parmi les pistes d'évolution souhaitées, il faut noter une demande d'un nombre plus important de réunions régionales, comme le font les GTV, sur des sujets très pratiques. Les journées de formation en dentisterie organisées depuis quelques années dans plusieurs régions de France correspondent tout à fait à ce souhait.

III.2.2. LES OUTILS DE COMMUNICATION DE L'AVEF

Ils sont bien connus des adhérents, et sont appréciés puisque 98 % connaissent la Lettre (91 % en sont satisfaits), et 62 % connaissent le site Internet (82 % en sont satisfaits). Ce dernier pourcentage pourrait paraître un peu faible, mais il faut se rappeler, d'une part

que le site est récent, d'autre part que de nombreux vétérinaires ne sont pas encore équipés d'Internet chez eux ou à la clinique.

60 % des sondés aimeraient voir des cas cliniques dans la Lettre de l'AVEF. Ceci n'est pourtant pas le but premier de la Lettre, qui se voulait "informative" et non pas "formative" ! Les cas cliniques seraient plutôt du ressort de PVE, comme l'ont souligné plusieurs vétérinaires lors des entretiens téléphoniques.

Quelques sondés souhaitent voir des fiches techniques figurer dans la Lettre : il en paraît déjà. Les deux dernières sont parues dans la Lettre n°34, et portaient sur les travaux des commissions locomotion et épidémiologie.

Concernant le site Internet, près de 80 % des vétérinaires souhaitent l'ouverture d'une rubrique "boîte à idées / trucs et astuces". Une telle rubrique ne pourrait effectivement être que bénéfique pour tout le monde, à condition d'être remplie régulièrement par l'ensemble des adhérents ! Peu d'idées supplémentaires ont été émises, puisque la plupart des idées émises (actualité, conférences, questions / réponses) existent déjà sur le site.

III.2.3. LES ROLES DE L'AVEF

Le rôle de formation est incontestablement demandé (80 % d'avis très favorable), tout comme celui de défense des intérêts professionnels (plus de 60 % d'avis très favorable), même si quelques-uns estiment que l'AVEF n'a pas à tenir le rôle d'un syndicat. On ne peut cependant que féliciter l'AVEF d'avoir pris en main des dossiers tels que l'échographie il y a quelques années, et encore maintenant.

III.2.4. LA FORMATION CONTINUE

Les journées de formation organisées en plus du congrès annuel (Roissy, Toulouse, journées diverses organisées par les commissions) sont relativement bien connues (92 % des membres les connaissent), mais il semblerait qu'il y ait quelques lacunes dans l'information de ces journées (dates, programmes, modalités d'inscriptions) : seulement 63 % se trouvent bien informés.

Une multiplication des lieux où trouver ces informations serait souhaitable (Lettre, site Internet, presse vétérinaire, voire courrier séparé).

Ces journées ne sont pourtant fréquentées que par 57 % des sondés (qui participent à 1 à 2 journées par an); la raison principale de cette faible fréquentation étant le manque de temps (63 % des cas).

Concernant le congrès, 90 % des vétérinaires membres de l'AVEF y participent (les autres n'y participent pas par manque de temps (50 %) ou coût trop élevé (36 %)). Les vétérinaires viennent principalement au congrès pour les conférences, mais nombreux sont ceux qui ne viennent que pour la rencontre des confrères. L'exposition commerciale n'est pas l'élément attirant les vétérinaires.

Les trois types de conférences sont également appréciés, mais pas par les mêmes profils de vétérinaires. Comme on aurait pu le prévoir, ce sont les vétérinaires ayant 100 % d'activité équine qui demandent davantage de conférences d'approfondissement, tandis que les conférences de remise à niveau et "comment faire" sont plutôt demandées par les vétérinaires ayant moins de 50 % d'équine dans leur activité.

L'organisation en deux salles adoptée depuis les Journées du Touquet en 2002 (3 salles les trois années précédentes) semble satisfaire. 99 % des vétérinaires ne souhaitent pas en voir davantage. Mais pour ne pas se sentir lésé de n'avoir pas pu assister à toutes les conférences, il est demandé plusieurs fois un proceeding complet avec les textes de toutes les conférences, voire un CR-rom. De gros efforts ont été faits en ce sens ces deux dernières années ; un CD-rom avec toutes les interventions filmées, diaporamas et textes des conférences a été réalisé suite aux Journées de Montpellier en 2003.

Nous avions profité de ce questionnaire pour demander aux vétérinaires leur avis sur le lieu et la date du congrès. 64 % ne souhaitent pas que le congrès siège à une date fixe, mais plutôt à une période fixe : les 3 mois les plus cités sont **octobre, novembre et décembre**, de façon quasi équivalente (cf figure 21). Par ailleurs, la Province est largement préférée à la région parisienne (67 % contre 33 %).

III.2.5. PARTICIPATION A D'AUTRES ASSOCIATIONS VETERINAIRES

64 % des vétérinaires sondés sont également membres d'une autre association (principalement les GTV et l'AFVAC, ce qui n'est pas étonnant vu le grand nombre de praticiens mixtes dans l'AVEF). Quelques-uns sont membres d'associations équines

étrangères : 9 % à l'AAEP, 7 % à la BEVA. Elles ne donnent pas forcément plus de satisfactions que l'AVEF (54 % de "oui", 46 % de "non").

D'après les remarques faites sur l'AVEF, celle-ci est encore perçue par trop de vétérinaires comme une association faisant preuve d'élitisme, manquant parfois d'humilité. Le manque de pratique des formations continues (comparées à celles organisées par les GTV équins) ne l'aide pas à se détacher de cette étiquette de "société savante" attribuée par certains.

Mais il est difficile de satisfaire tout le monde, car certains reprochent à l'AVEF un niveau scientifique insuffisant, notamment par rapport à la BEVA.

III.3. Discussion des résultats du questionnaire "non adhérents"

Une dizaine de questionnaires ont été remplis. Nous ne les avons pas analysés en détail (question par question) car leur trop petit nombre ne présenterait pas de résultats significatifs. Nous avons choisi de présenter les idées générales émises par les vétérinaires non membres de l'AVEF interrogés.

Le manque de temps libre à disposition des vétérinaires revient régulièrement, notamment pour la participation au congrès (qui prend au moins trois jours). C'est pourquoi, en parallèle, certains vétérinaires sondés reprochent le manque de formations de proximité courtes, sur une après-midi ou une journée, comme le proposent les GTV ou l'AFVAC. Par ailleurs, plusieurs aimeraient trouver des conférences plus pratiques au congrès ou dans les formations décentralisées.

Un élément important semble être le coût des formations, jugé trop élevé par de nombreux vétérinaires.

Il semblerait qu'un certain nombre de vétérinaires (plutôt des équins purs ou des vétérinaires spécialisés dans un domaine) restent sur des à priori négatifs se basant sur un niveau insuffisant des conférences aux congrès il y a quelques années (années 80 et début 90). Mais de gros efforts ont été faits dans ce domaine ces dernières années, si bien qu'il devient difficile de reprocher aux congrès un niveau peu élevé.

Enfin, il a de nouveau été cité l'impression d'élitisme que certains vétérinaires ressentent vis à vis des responsables de l'association.

D'après ces deux études, il ressort que les membres de l'AVEF, constitués en majorité de vétérinaires mixtes (25 % de vétérinaires ne faisant que de l'équine), sont satisfaits de leur association, aussi bien de son rôle de formation continue que de défense de la profession ou véhicule d'informations. Quelques vétérinaires non membres reconnaissent qu'elle a beaucoup progressé ces dernières années : ne pas adhérer à cause d'un niveau scientifique médiocre (comme cela a pu être le cas il y a quelques années) est maintenant révolu. Un grand nombre de vétérinaires apprécient l'association pour sa convivialité, pour les rencontres et les échanges avec les confrères,

Parmi les pistes d'évolution demandées, on peut retenir la grande demande d'informations pratiques : réunions décentralisées dans l'année sur des sujets ponctuels, fiches techniques ou boîte à idées dans la Lettre, sur le site Internet, agenda complet des formations post-universitaires en France et à l'étranger.

Il serait toutefois intéressant de poursuivre l'étude auprès des non adhérents, car ce sont eux qui constituent les futurs membres de l'AVEF. Mais il faut bien garder à l'esprit qu'il sera difficile de satisfaire tout le monde, les attentes des adhérents pouvant être très différentes. Les clientèles équines peuvent effectivement être très variées (élevage, course, cheval de selle, de loisir, etc.) et les compétences exigées très différentes.

CONCLUSION

L'Association Vétérinaire Equine Française est créée en 1965 dans un contexte délicat pour la filière équine : les effectifs d'équidés en France ne font que chuter depuis l'apparition de la motorisation (3 millions de têtes en 1914, plus que 500 000 dans les années 80). Elle s'insère tout de même bien dans la profession, intéressant des vétérinaires soucieux de leur formation continue en médecine équine, et contents de retrouver des confrères lors de réunions. Elle regroupe alors 200 à 250 adhérents, et s'attache principalement à la formation post-universitaire via des journées, un congrès annuel et sa revue PVE.

Nous avons pu constater dans la première partie de notre travail que l'AVEF a connu un essor considérable au début des années 90, renforçant son rôle de formation continue, d'information, participant activement à la défense de la profession.

L'enquête que nous avons menée auprès des adhérents a permis de faire un bilan de cette importante évolution, mais également de savoir quels sont les désirs des membres pour l'évolution de leur association. La majorité des adhérents se dit satisfait de l'orientation prise par l'AVEF, souhaitant tout de même un effort dans la formation : très nombreux sont les vétérinaires qui souhaitent des informations pratiques (davantage de journées de formation décentralisées, fiches techniques ou boîte à idées dans la Lettre ou sur le site Internet, etc.). Mais ces évolutions ne pourront se faire sans une participation active des membres, complémentaire à celle des membres du Conseil d'Administration ou des commissions.

Il ressort également de ce travail, et c'est un point qui était très cher à son président fondateur Robert Lesaffre, que l'AVEF offre de nombreuses occasions pour les vétérinaires de se retrouver. Le caractère convivial de l'association, qui se ressentait déjà dans les colonnes de PVE, nous a maintes fois été cité lors de la réalisation de l'enquête.

Enfin, un avis plus précis des vétérinaires équins n'adhérant pas à l'AVEF serait souhaitable pour cerner plus précisément les pistes d'évolution de l'association, qui aimerait compter davantage de vétérinaires parmi ses membres.

BIBLIOGRAPHIE

1. BARDIES J, 1999. *Lettre de l'AVEF*, n°17, p7
2. BARDIES J, 2002. *Lettre de l'AVEF*, n°30, p1
3. BARDIES J, PECHAYRE M. 2003. *Lettre de l'AVEF*, n°34, p3
4. BETSCH JM, 1999. *Lettre de l'AVEF*, n°16, p6
5. BORDET R, 1969. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 1, n°1, p3
6. BORDET R, 1971. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 3, n°2, p39
7. BORDET R, 1973. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 5, n°1, p3
8. BORDET R, 1974. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 6, n°1, p5
9. BORDET R, 1976. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 8, n°1, p3
10. BORDET R, 1976. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 8, n°3, p95
11. BORDET R, 1976. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 8, n°4, p135
12. BORDET R, 1978. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 10, n°1, p3
13. BORDET R, 1980. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 12, n°1, p5
14. BORDET R, 1980. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 12, n°3, p115
15. BORDET R, 1981. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 13, n°1, p5
16. BORDET R, 1982. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 14, n°1, p3
17. BORDET R, 1982. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 14, n°4, p115
18. BORDET R, 1983. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 15, n°4, p131
19. BORDET R, 1985. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 17, n°2, p59
20. BORDET R, 1986. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 18, n°4, p167
21. BORNET JP, PLATEAU E, 1987. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 19, n°1 p59
22. CORDE R, 1994. *Lettre de l'AVEF*, n°1, p1
23. CORDE R, 1994. *Lettre de l'AVEF*, n°1, p4
24. CORDE R, 1999. *Lettre de l'AVEF*, n°16, p5-6
25. COUROUCE-MALBLANC A, 2003. *Lettre de l'AVEF*, n°34, p3

26. DENOIX JM, 1990. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 22, n°3, p3
27. DENOIX JM, 1990. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 22, n°3, p82
28. DENOIX JM, 1992. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 24, n°1, p3
29. DENOIX JM, 1993. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 22, n°3, p82-83
30. DENOIX JM, 1994. *Pratique Vétérinaire Equine*, Spécial Coliques, p2
31. DENOIX JM, 1996. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 28, n°2, p61
32. DENOIX JM, 1997. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 29, n°2, p73
33. DENOIX JM, 1997. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 29, n°3, p145
34. FOURSIN M, 2003. *Lettre de l'AVEF*, n°33, p5
35. GAUCHOT JY, 2000. *Lettre de l'AVEF*, n°20, p5
36. GAUCHOT JY, 2000. *Lettre de l'AVEF*, n°23, p2
37. LANGLOIS P, 1998. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 30, n°120, p1
38. LANGLOIS P, 2000. *Lettre de l'AVEF*, n°22, p2
39. LEKEUX P, 1994. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 26, n°2, p75
40. MARTIN-SISTERON M, 1997. *Lettre de l'AVEF*, n°8, p4
41. MARTIN-SISTERON M, 1999. *Lettre de l'AVEF*, n°17, p5
42. MARTIN-SISTERON M, 2003. *La Semaine Vétérinaire*, n°1115, p10
43. NEVEUX M, 2003. *La Semaine Vétérinaire*, n°1115, p8
44. NEVEUX M, 2003. *La Semaine Vétérinaire*, n°1115, p10
45. PLATEAU E, 1990. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 22, n°3, p79
46. PLATEAU E, 1994. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 26, n°2, p158
47. PLATEAU E, 1995. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 27, n°1, p60
48. PLATEAU E, 1996. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 28, n°4, p332
49. PLATEAU E, 1997. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 29, n°2, p141
50. PLATEAU E, 2002. Pathologie équine et médecine vétérinaire : situation et enjeux nationaux et internationaux. *Bulletin de l'Académie de France*, 155, p139-148
51. SERVANTIE J, 2000. *Lettre de l'AVEF*, n°23, p4
52. SEVESTRE J, 1971. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 3, n°2, p67

53. SEVESTRE J, 1972. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 4, n°4, p179
54. SOREL P, 1990. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 22, n°1, p3
55. SOREL P, 1991. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 23, n°1, p3
56. SOREL P, 1991. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 23, n°3, p3
57. SOREL P, 1997. *Lettre de l'AVEF*, n°8, p1
58. SOREL P, 1997. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 29, n°1, p1
59. SOREL P, 1998. *Lettre de l'AVEF*, n°12, p1
60. SOREL P, 1998. *Lettre de l'AVEF*, n°13, p1
61. SOREL P, 1998. *Lettre de l'AVEF*, n°15, p1
62. SOREL P, 1998. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 30, n°120, p1
63. TAMZALI Y, 2003. *Lettre de l'AVEF*, n°33, p1
64. 1965, 5 juin. *Journal Officiel de la République Française*, p4672
65. 1976. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 8, n° 2, p86
66. 1977. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 9, n°3, p233
67. 1978. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 10, n° 1, p6
68. 1984. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 16, n°1, p42
69. 1993. *Pratique Vétérinaire Equine*, vol 25, n°3, p210
70. 1995. *Lettre de l'AVEF*, n°1, p4
71. 1996. *Lettre de l'AVEF*, n°7, p7
72. 2000. *Lettre de l'AVEF*, n°23, p2

ANNEXES

1. Texte de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association
2. Statuts de l'AVEF
3. Liste des différents présidents de l'AVEF, de 1965 à 2003
4. Premier numéro du bulletin "Actes de la Conférence des Vétérinaires Spécialistes du Cheval"
5. Questionnaire adressé aux adhérents
6. Questionnaire adressé aux non-adhérents
7. Base de données Excel du questionnaire adhérents

ANNEXE 3

LISTE DES DIFFERENTS PRESIDENTS DE L'AVEF DE 1965 A 2003

Président fondateur : Robert LESAFFRE

Présidents :

1965 – 1989 : Roger BORDET

1990 – 1992 : Paul SOREL

1993 – 1995 : Richard CORDE

1996 – 1998 : Paul SOREL

1999 – 2001 : Patrick LANGLOIS

2002 – 2003 : Michel PECHAYRE

ANNEXE 5

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX MEMBRES DE L'AVEF

Nom :

Age :

Ecole :

► Quelle type d'activité vétérinaire exercez-vous?

- Libérale
 Industrie
 Autre : _____

► Quelle est la part d'équine dans votre activité?

- 100% 75-99% 50-74% 25-49% <25%

► Depuis quand êtes-vous membre de l'AVEF?

- de 5 ans 5-10 ans 10-20 ans +20 ans

► Quelles étaient vos motivations pour adhérer à l'AVEF? Qu'est-ce qui vous attirait le plus?

- Journées de formation post-universitaire
 Informations sur la profession
 Obtention de tarifs préférentiels aux journées AVEF
 Autres : _____

► L'AVEF a-t-elle répondu à vos attentes? Oui Non

Si non, qu'est-ce qui vous a déçu? _____

Si oui, qu'est-ce qui vous a le plus plu? _____

Qu'en attendez-vous de plus? _____

LA VIE DE L'AVEF

► Connaissez-vous la lettre de l'AVEF? Oui Non

Si oui : en êtes-vous satisfait? Oui Non

Qu'aimeriez-vous y trouver de plus? Des cas cliniques

- Plus de photos
 Plus d'informations sur les formations post-universitaires (dates, programmes,..)

► Connaissez-vous le site internet de l'AVEF? Oui Non

Si oui : en êtes-vous satisfait? Oui Non

Qu'aimeriez-vous y trouver de plus? des cas cliniques
 une boîte à idées, "trucs et astuces"
 plus de liens
 autre : _____

► Connaissez-vous les commissions de l'AVEF? Oui Non
Etes-vous membre de l'une d'entre elles? Oui Non

► Selon vous, dans quels domaines l'AVEF doit jouer un rôle déterminant?

→ Formation continue : Très favorable Favorable Peu favorable Défavorable
→ Défense des intérêts professionnels : Très favorable Favorable Peu favorable Défavorable
→ Informations sur des sujets d'actualité (sanitaire, politique, administratif,) : Très favorable Favorable Peu favorable Défavorable

LES JOURNEES DE FORMATION

► Connaissez-vous l'existence des journées de formation, ateliers, ...? Oui Non

Etes-vous bien informé des dates, modalités d'inscription, programmes? Oui Non
Si non, où aimeriez-vous trouver ces informations? lettre de l'AVEF
 site internet de l'AVEF
 presse vétérinaire
 Autre : _____

► Participez-vous à ces journées? Oui Non

Si oui, combien par an? 1 2 >2

Si non, pourquoi? manque de temps

programmes peu attrayants
 coût

► Participez-vous au congrès annuel de l'AVEF? Oui Non

Si oui, en êtes-vous satisfait? Oui Non

- Qu'est-ce qui vous attire le plus au congrès ? les conférences
 la rencontre de confrères
 l'exposition commerciale

- Quel type de conférences préférez-vous? conférences de remise à niveau
 conférences d'approfondissement
 conférences « comment faire... »

- L'organisation de 2 salles en parallèle vous satisfait-elle? Oui Non

- Aimeriez-vous en trouver davantage? Combien? _____

- Ou une seule salle vous suffirait?

- Qu'aimeriez-vous y trouver de plus? _____
de moins? _____

Si non, pourquoi? manque de temps

- programmes peu attrayants
- coût

► Préféreriez-vous que le congrès ait lieu à date fixe? Oui Non

Si oui, quelle période de l'année vous semble la plus adéquate? _____

► A propos de la situation géographique du congrès : que préférez-vous?

Dans quelques grandes villes dont Paris en alternance les unes après les autres

Dans des villes de province différentes chaque année (comme actuellement)

► Etes-vous membre d'une autre association vétérinaire? Oui Non

Si oui, laquelle? AFVAC = CNVSPA

- GTV
- BEVA
- AAEP
- Autre : _____

Vous donne-t-elle autant (plus) de satisfactions que l'AVEF? Oui Non

Qu'aimez-vous dans cette association que vous aimeriez retrouver à l'AVEF? _____

Merci d'avoir consacré du temps à ce questionnaire.

ANNEXE 6

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX VETERINAIRES NON-MEMBRES DE L'AVEF

Nom :

Age :

Ecole :

► Avez-vous une activité équine dans votre clientèle ? oui non

► Quelle type d'activité vétérinaire exercez-vous?

Libérale

Laboratoire

Autre :

► Quelle est la part d'équine dans l'activité de votre clinique/cabinet?

100% 75-99% 50-74% 25-49% <25%

► Connaissez-vous l'AVEF (Association Vétérinaire Equine Française) ? oui non

► Avez-vous déjà été membre de l'AVEF ? oui non

Si oui : - Combien de temps? < 5ans

5-10 ans

>10 ans

- Depuis combien de temps ne l'êtes-vous plus ?

- Quelles étaient vos motivations lors de votre première adhésion ? Qu'est-ce qui vous attirait le plus?

Journées de formation post-universitaire

Informations sur la profession

Obtention de tarifs préférentiels aux journées AVEF

Autres :

- Qu'est-ce qui vous a déplu ?

Programme des journées de formation pas assez spécialisé

Programme des journées de formation trop spécialisé

Pas assez de formations post-universitaires

Trop coûteux

Manque de temps

Autre :

Si non : pourquoi ? Programme des journées de formation pas assez spécialisé

Programme des journées de formation trop spécialisé

Pas assez de formations post-universitaires

Trop coûteux

Manque de temps

Autre :

► Etes-vous membre d'une association vétérinaire? Oui Non

Si oui, laquelle? AFVAC = CNVSPA

- GTV
- BEVA
- AAEP
- Autre :

► Que vous apporte-t-elle de plus que l'AVEF ?

plus de formations post-universitaires

plus convivial

Autre :

► Qu'aimeriez-vous retrouver à l'AVEF que vous appréciez dans ces associations ?

► Qu'aimeriez-vous trouver **de plus** à l'AVEF qui ne figure pas dans ces associations ?

LES JOURNEES DE L'AVEE

► Participez-vous au congrès annuel de l'AVEF? Oui Non

Si oui, en êtes-vous satisfait? Oui Non

- Qu'est-ce qui vous attire le plus au congrès? les conférences
 - la rencontre de confrères
 - l'exposition commerciale

- Quel type de conférences préférez-vous? conférences de remise à niveau
 - conférences d'approfondissement
 - conférences « comment faire... »

- L'organisation de 2 salles en parallèle vous satisfait-elle? Oui Non

- Aimeriez-vous en trouver davantage? Combien?

- Ou une seule salle vous suffirait?

- Qu'aimeriez-vous y trouver de plus?

de moins?

Si non, pourquoi? manque de temps

- programmes peu attrayants
- trop coûteux
- localisation dans des villes de province
- Autre :

- Préféreriez-vous que le congrès ait lieu à date fixe? Oui Non
Si oui, quelle période de l'année vous semble la plus adéquate?
- Participez-vous aux congrès des autres associations ? Oui Non
► Lesquels ?
- Connaissez-vous l'existence des journées de formation autres que le congrès annuel, ateliers, ... ?
Oui Non
► Participez-vous à ces journées? Oui Non
Si oui, combien par an? 1 2 >2
Si non, pourquoi? manque de temps
 programmes peu attrayants
 trop coûteux

Remarques supplémentaires:

Merci d'avoir consacré du temps à ce questionnaire.

L'ASSOCIATION VETERINAIRE EQUINE FRANCAISE : HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN

RESUME

L'Association Vétérinaire Equine Française est une association régie par la loi de 1901, fondée en 1965 par le Dr Robert Lesaffre, vétérinaire à Chantilly, et le Pr Roger Bordet, de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort.

Dans une première partie, l'auteur présente un historique de l'association, depuis sa création jusqu'à nos jours. Ses différents rôles sont envisagés, ainsi que les moyens d'y parvenir.

Dans une seconde partie, les résultats d'une enquête soumise aux adhérents de l'AVEF via un questionnaire sont présentés et discutés. Ils permettront aux responsables de l'association d'envisager des pistes d'évolution, selon les souhaits des membres, après 38 années d'existence.

SUMMARY

The French Equine Veterinary Association is an association governed by the law of 1901, founded in 1965 by Robert Lesaffre, veterinary surgeon in Chantilly, and Pr Roger Bordet, of the Alfort National School Veterinary Surgeon.

In a first part, the autor presents a history of the association, from its creation to our days. Its various roles are considered, as well as the means of reaching that point.

In a second part, the results of an investigation submitted to the members of the FEVA via a questionnaire are presented and discussed. They will make it possible for persons in charge for the association to consider tracts of evolution, according to wishes of the members, after 38 years of evolution.

MOTS CLES

Association – Cheval – Equin – Enquête – Histoire – Histoire Vétérinaire + AVEF

JURY

Président : Monsieur Drugeon

Rapporteur : Madame Couroucé-Malblanc

Assesseur : Monsieur Bruyas

Membres invités: Monsieur Péchayre et Monsieur Lesaffre

ADRESSE DE L'AUTEUR

8 rue du président Kennedy
76130 Mont-Saint-Aignan